
Une approche de l'illettrisme en France

La signature des actes de mariage au XIX^e siècle dans « l'enquête 3 000 familles »

Jean-Pierre Pélissier et Danièle Rébaudo

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/816>

DOI : 10.4000/histoiremesure.816

ISSN : 1957-7745

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2004

Pagination : 161-202

ISBN : 2-222-96748-1

ISSN : 0982-1783

Référence électronique

Jean-Pierre Pélissier et Danièle Rébaudo, « Une approche de l'illettrisme en France », *Histoire & mesure* [En ligne], XIX - 1/2 | 2004, mis en ligne le 15 juin 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/816> ; DOI : 10.4000/histoiremesure.816

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Éditions de l'EHESS

Une approche de l'illettrisme en France

La signature des actes de mariage au XIX^e siècle dans « l'enquête 3 000 familles »

Jean-Pierre Péliissier et Danièle Rébaudo

- 1 Le XIX^e siècle correspond à une période de profondes évolutions de la société. Parmi celles-ci, l'illettrisme est passé en France, d'après les travaux de Maggiolo¹ fondés sur l'analyse du taux de non signatures au mariage, de plus de 63 % à moins de 30 %, tous sexes confondus, entre la période précédant la Révolution et celle précédant les lois de Jules Ferry sur l'enseignement. La capacité à signer² est un indicateur intermédiaire entre la maîtrise de la lecture et celle de l'écriture, d'autant plus que l'enseignement de la lecture était antérieur à celui de l'écriture durant l'Ancien Régime et une bonne partie du XIX^e siècle³. D'autres études démontrent « l'étroite corrélation qui existe entre la signature au mariage et l'alphabétisation complète, comportant lecture et écriture »⁴, validant ainsi l'utilisation des mentions de signatures au mariage comme indicateur d'alphabétisation. Les grandes lignes de cette évolution dans le temps, ainsi que sa variabilité géographique semblent maintenant bien connues. De nombreux travaux ont été développés dans divers pays européens mettant en évidence un phénomène semblable, parfois avec un calendrier différent, mais aboutissant toujours à une baisse importante de l'illettrisme au cours du XIX^e et du début du XX^e siècle⁵.
- 2 Les actes de mariage apportent cependant des informations complémentaires importantes permettant d'affiner l'analyse de l'évolution de la proportion de personnes sachant signer. Dans le cadre de « l'enquête 3 000 familles »⁶, l'ensemble des actes de mariage des personnes dont le patronyme commence par les lettres TRA (Travers, Tranchevent,...) a été collecté, dans toutes les communes de France métropolitaine, pour la période 1803-1902 et partiellement pour la période 1903-1986, ce qui nous amène à nous limiter ici à la seule période 1803-1902. Ces données sur les signatures ont d'ailleurs été en partie utilisées dans le cadre d'une analyse démographique de la nuptialité⁷.
- 3 Ce corpus⁸ (45 895 actes de mariage pour la période 1803-1902 qui nous intéresse ici) peut donc être une source intéressante pour analyser l'évolution des signatures. Il ne s'agit que

d'un corpus, et non à ce stade d'un échantillon représentatif de la population française. La constitution d'un échantillon patronymique regroupant l'ensemble des mariages des personnes dont le patronyme commence par les lettres TRA permet de disposer d'un corpus présentant une certaine homogénéité : il s'agit de l'ensemble des descendants d'environ 6 000 couples formés au début du XIX^e siècle. Ainsi les personnes mariées à la fin de ce siècle sont les descendants de ceux formant le début chronologique de l'échantillon. L'évolution du taux de signature est donc mesurée à l'intérieur de ces familles et non entre échantillons aléatoires formés à chaque période.

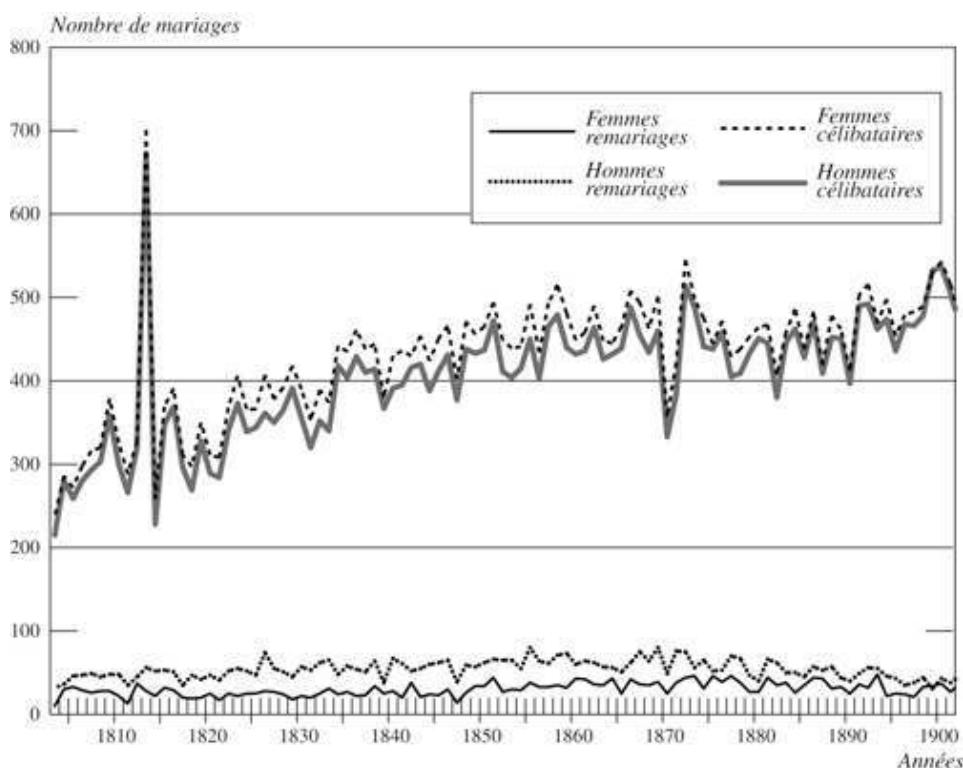
1. Évolution du taux de signature

- 4 L'analyse chronologique permet de décrire les données disponibles et de vérifier leur adéquation avec les autres travaux. Pour cela, nous avons mesuré l'évolution du pourcentage annuel des hommes et des femmes ayant signé leur acte de mariage⁹. Les informations manquantes¹⁰ ont également fait l'objet d'un décompte afin d'avoir une description chronologique détaillée de nos données.

Les données du corpus et ses limites

- 5 Le nombre annuel de mariages, global ou selon le rang de mariage de chacun des conjoints, permet de connaître la répartition temporelle de nos données (Figure 1). L'allure globale indique les perturbations classiques des nombres annuels de mariages : pic de 1813 pour échapper à la conscription, baisse légère pour la guerre de 1870. Le taux de remariage apparaît relativement faible : 13,3 % pour les hommes et 7,0 % pour les femmes, valeurs probablement un peu faibles par rapport à la population française¹¹.

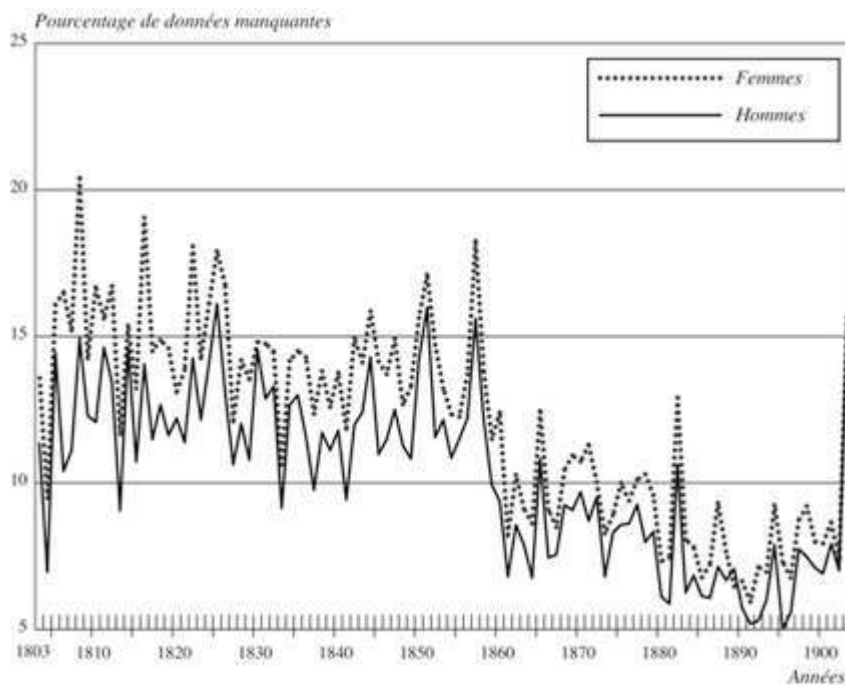
Figure 1. Répartition annuelle des mariages



- 6 Lors de la copie des actes de mariage, les signatures ont parfois été omises, car elles n'étaient pas considérées comme une priorité pour la reconstitution généalogique par certains releveurs. Il faut donc préciser l'évolution de ces lacunes (Figure 2). Deux

périodes apparaissent : 1803-1860 et 1860-1902. Pour la première période, il faut tenir compte de deux problèmes inhérents à l'histoire. Le premier est la destruction de l'état civil parisien. Les deux séries de registres, celle de la mairie et celle du greffe, ont brûlé en 1871 : la reconstitution qui a été opérée ultérieurement ne dit évidemment rien des signatures, et elle n'est pas exhaustive. Le deuxième concerne le rattachement à la France, en 1860, de la Savoie et du comté de Nice. L'enregistrement de l'état civil de ces régions était tenu dans les paroisses pour la période antérieure et il n'existait pas de tables décennales. Nous avons donc dû recourir directement aux registres. En raison de la lourdeur de ce travail le relevé de signature a été négligé dans certains cas, principalement en Savoie.

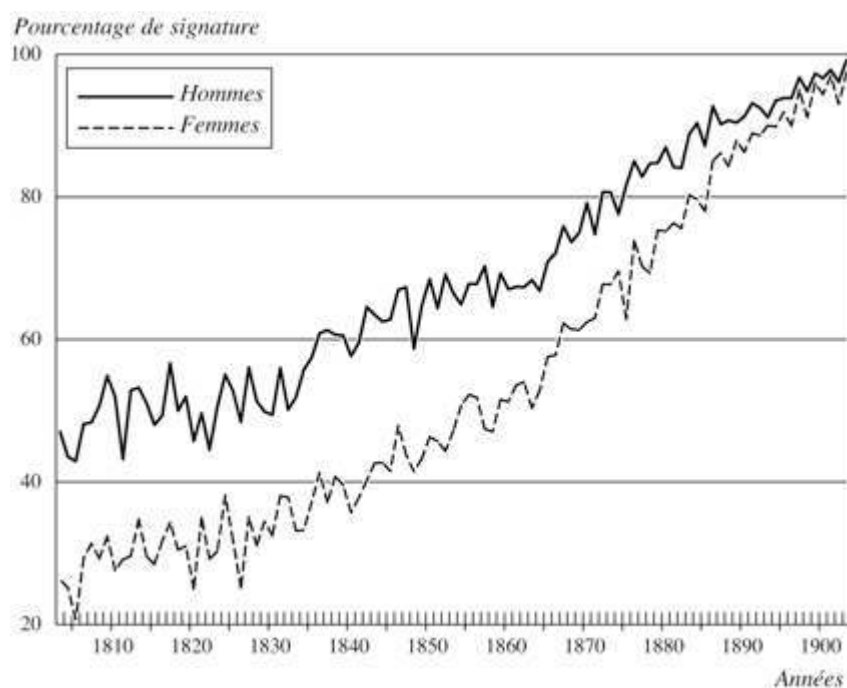
Figure 2. *Pourcentage de données manquantes*



Évolution annuelle du taux de signature

- 7 Les limites de notre corpus ainsi définies, mesurons le pourcentage des hommes et des femmes signant à leur mariage, sans tenir compte des données manquantes ni du rang du mariage, au moins dans une première étape (Figure 3)¹². L'évolution du taux de signature observé, aussi bien chez les hommes que chez les femmes est conforme aux données déjà publiées¹³. On observe une différence importante entre les sexes au début du siècle qui tend à se réduire au cours du temps : une forte augmentation de la proportion d'hommes sachant signer, rattrapée par les femmes, principalement entre 1850 et 1900, date à laquelle la quasi-totalité des mariés signent leur acte de mariage. La moyenne mobile sur 5 ans de l'écart entre les pourcentages de signatures entre hommes et femmes passe de 24 % (en 1810) à 21 % (en 1825), 22 % (en 1850), 16 % (en 1860), 17 % (en 1870), 12 % (en 1880), 5 % (en 1890) et 2 % (en 1900). La proportion d'hommes sachant signer, dans notre échantillon, est très voisine de celle des conscrits sachant au moins lire.

Figure 3. Taux de signature global par sexe



Effet de l'âge au mariage sur le taux de signature

- 8 Cependant, il faut tenir compte de l'âge des mariés. On le fera d'abord grossièrement en utilisant le rang du mariage. Pour cela nous avons mesuré séparément les taux de signature des hommes (Figure 4A) et des femmes (Figure 4B) selon qu'il s'agissait d'un premier mariage ou d'un remariage. En raison du faible nombre annuel de remariages, les courbes de l'ensemble des mariages et celles des célibataires sont très proches, mais légèrement plus élevées pour les célibataires. Les courbes des remariages présentent une plus forte variabilité annuelle due à la faiblesse de l'échantillon : 5 400 remariages d'hommes et 3 016 remariages de femmes. Cependant elles permettent de voir le retard chronologique du taux de signature dans ce cas de figure.

Figure 4A. Taux de signature selon le rang du mariage : les hommes

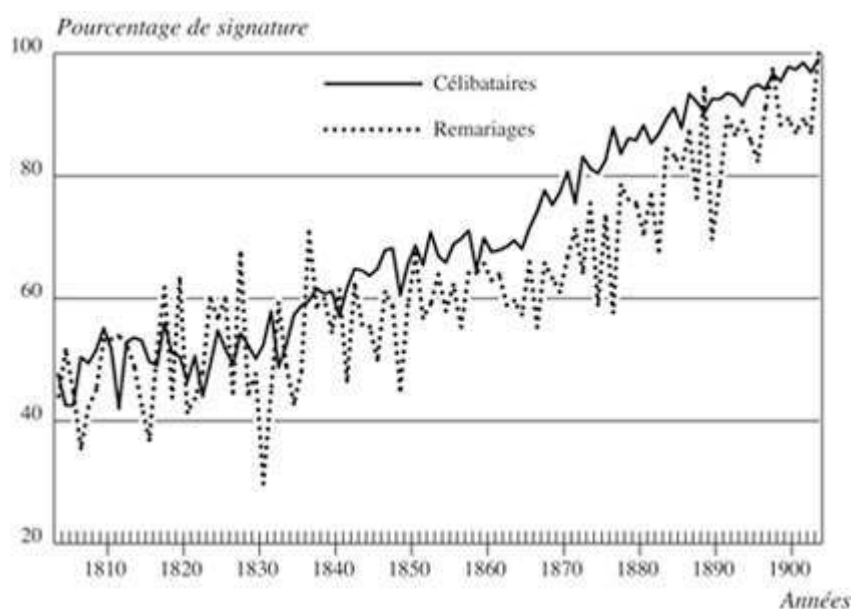
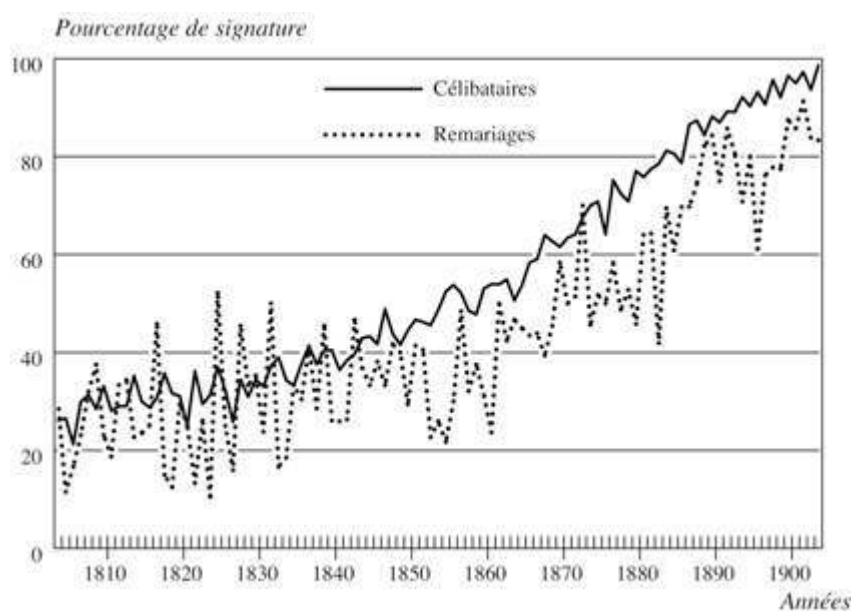


Figure 4B. Taux de signature selon le rang du mariage : les femmes



- 9 L'effet âge apparaît ainsi nettement. Il devient alors intéressant d'étudier les signatures en fonction de l'année de naissance. Nous connaissons les dates de naissances pour 39 567 hommes et 39 309 femmes. Ceci entraîne, naturellement, un taux de signature plus élevé des hommes, par rapport à l'analyse basée sur l'année du mariage, pour chaque année, du fait du décalage chronologique des données, mais permet de travailler par génération en annulant l'effet de l'âge au mariage (Figure 5A). Le rattrapage des femmes, en moyenne mobile sur 5 ans, augmente fortement à partir de 1830, époque où l'écart est encore d'environ 20 %, et est presque complet pour la génération née vers 1870 (Figure 5B).

Figure 5A. Taux de signature en fonction de l'année de naissance

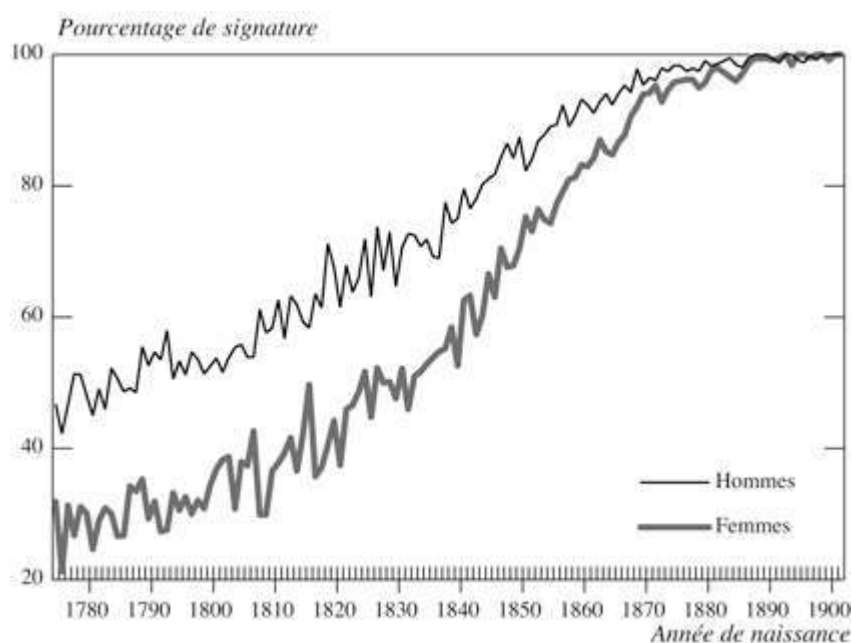
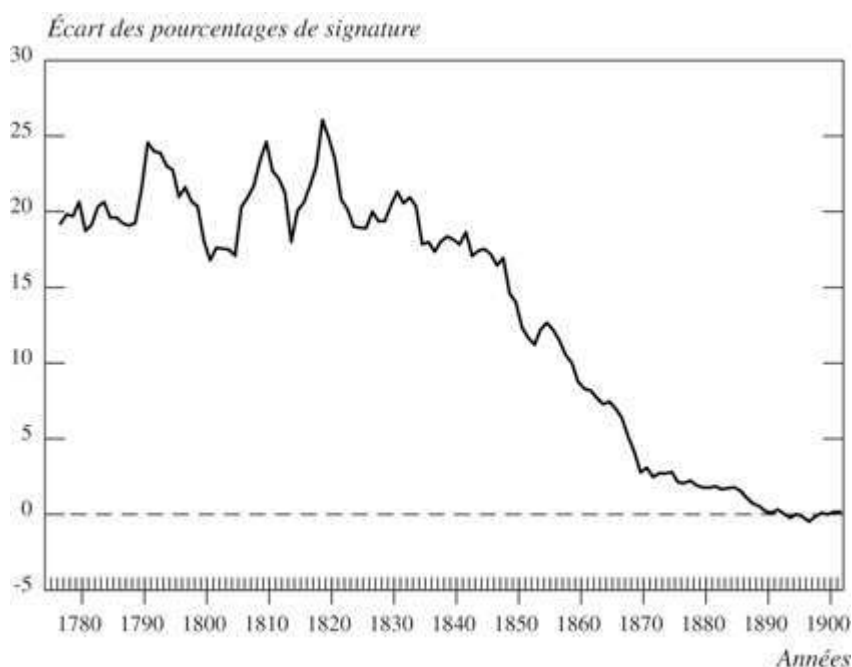


Figure 5B. Moyenne mobile de l'écart du taux de signature entre hommes et femmes

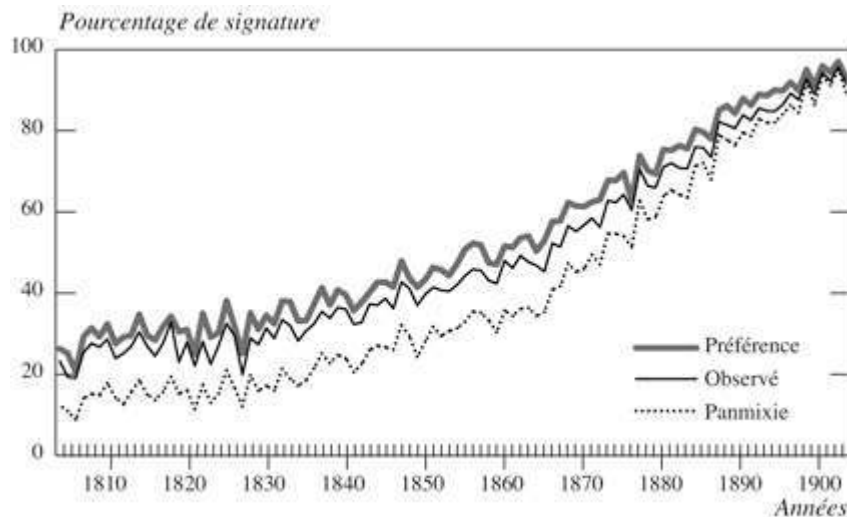


Influence de l'alphabétisation de l'homme dans le choix de sa conjointe

- 10 L'écart entre les pourcentages d'hommes et de femmes qui signent à leur mariage est important au début du siècle et diminue donc progressivement au cours du temps. Mais que se passe-t-il au niveau des couples ? Le fait de savoir signer, pour un homme, entraîne-t-il le choix d'une conjointe sachant elle aussi signer ? Pour cela, nous avons construit deux modèles : le premier est, pour un homme sachant signer, la préférence pour une conjointe sachant signer. Le deuxième est un mariage aléatoire, représentant la panmixie, avec des femmes choisies suivant la proportion des deux groupes, signe - ne

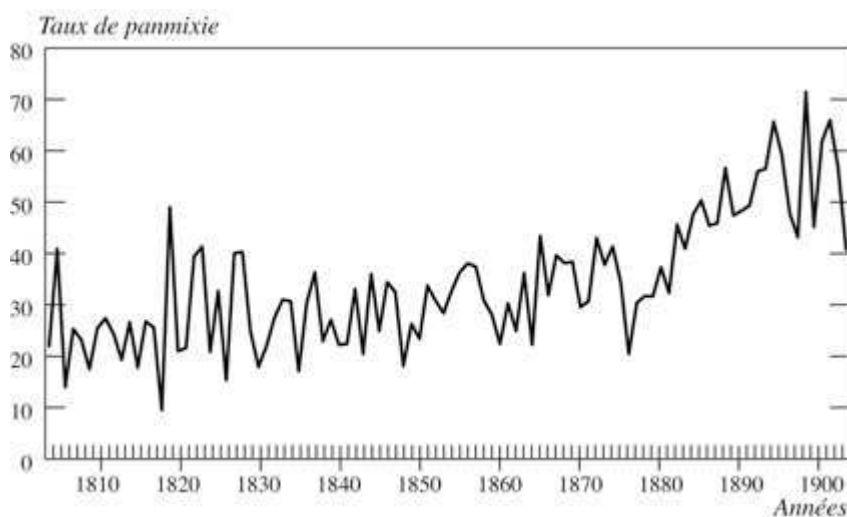
signe pas, dans la population. En comparant ces deux courbes théoriques à la courbe observée des mariages où les deux conjoints signent (Figure 6A), apparaît nettement une forte attraction entre les personnes sachant signer.

Figure 6A. Taux de signature des couples où les deux conjoints signent



- 11 Si l'on mesure la position de la courbe réelle entre ces deux courbes (Figure 6B) il est possible d'estimer le taux de panmixie. Celui-ci apparaît être de l'ordre de 20 à 30 % jusqu'en 1880, puis augmente rapidement pour atteindre 50 % avant 1900. Alors qu'on aurait pu s'attendre à une diminution de la panmixie au cours du temps, explicable par un rejet social de plus en plus important des femmes ne sachant pas signer alors que le niveau global d'instruction de la population s'améliore, on observe au contraire une augmentation de celle-ci.

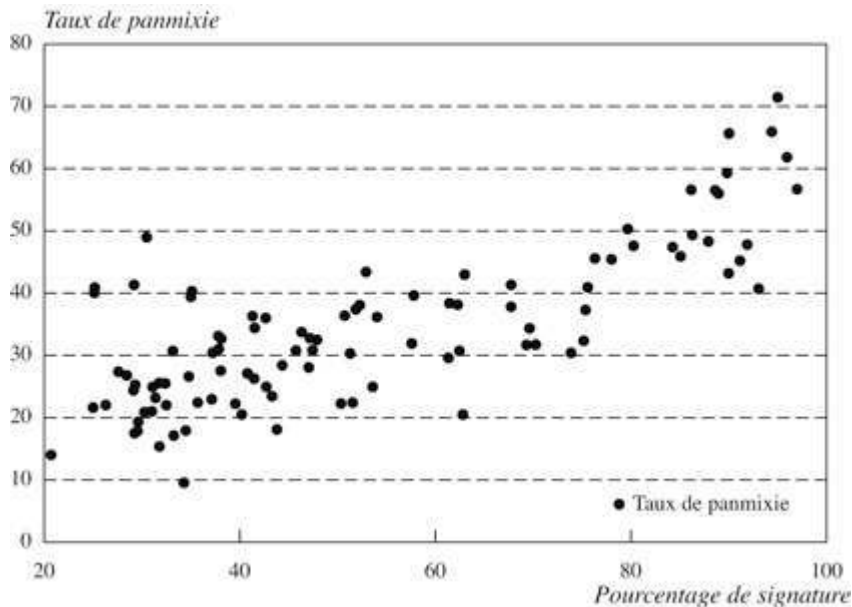
Figure 6B. Taux de panmixie



- 12 Afin de mieux cerner ce phénomène, nous avons alors comparé le taux de panmixie et le pourcentage de signature des femmes (Figure 6C). Malgré une dispersion non négligeable des données annuelles, une croissance très sensible de la panmixie apparaît. Ainsi, le choix du conjoint semble de moins en moins lié au niveau d'instruction. Lorsque le taux

de signature est faible et ne représente préférentiellement que la classe privilégiée de la population, tout se passe comme si le choix d'un conjoint sachant signer était fondamental. Au fur et à mesure qu'augmente la proportion de femmes en mesure de signer, on prend en compte des classes de la population pour lesquelles le fait de savoir signer entre de moins en moins comme un critère de choix du conjoint.

Figure 6C. Taux de panmixie et taux de signature des femmes



Effet intergénérationnel : l'influence de la signature du père

- 13 Abordons maintenant l'effet intergénérationnel. Pour cela nous étudierons la présence de la signature des pères et de leurs enfants mariés au sein du même document (Figure 7A). Nous avons donc regroupé les données pour lesquelles l'information est connue pour le mari (33 636 actes) en trois catégories : le père a signé l'acte de mariage de son fils (10 221), le père n'a pas signé (7 913) et l'information pour le père est inconnue (15 502). Ce dernier cas peut correspondre à un oubli dans le relevé, mais beaucoup plus généralement à un décès du père antérieur au mariage de son fils. Le résultat met en évidence une proportion beaucoup plus élevée d'hommes sachant signer lorsque leur père signe que dans la population totale : on passe d'environ 45 % au début du siècle pour l'ensemble de la population à 75 % lorsque le père signe. Dans cette population, on atteint 90 % de signature dès 1830.

Figure 7A. Taux de signature des hommes selon que le père signe ou non

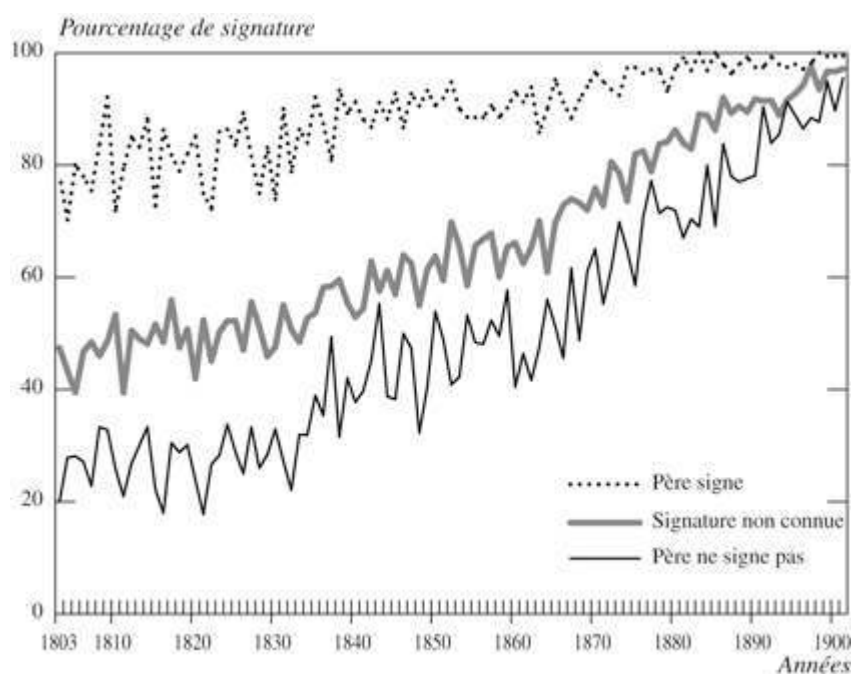
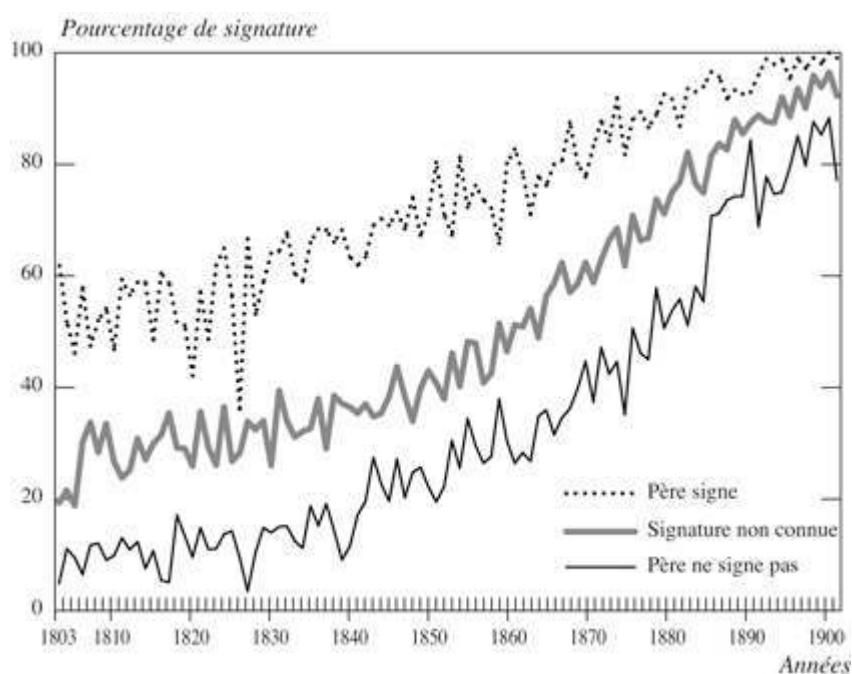


Figure 7B. Taux de signature des femmes selon que le père signe ou non



- 14 Pour les 39 888 femmes (Figure 7B) les effectifs des trois groupes sont respectivement de 12 919, 8 973 et 18 696. Le taux atteint reste plus faible que pour les hommes mais cependant supérieur à celui de la population totale : au lieu des 25-30 % du début du siècle, le taux oscille entre 50 et 60 %. Il atteint les 80 % dès 1850. Ces résultats montrent la très forte influence du milieu familial sur la capacité à signer. La troisième courbe (pas d'information sur le père) se place, logiquement, aussi bien pour les hommes que pour les femmes entre les deux courbes précédentes.

2. Variabilité géographique

- ¹⁵ Les travaux de Maggiolo¹⁴ et de ses successeurs ont largement démontré cette variabilité temporelle qui s'accompagne d'une variabilité géographique. La fameuse ligne Saint-Malo-Genève sépare une France du nord-est plus lettrée d'une France du sud-ouest plus illettrée et une région allant de la Bretagne au Massif central qui est la zone la moins lettrée. Au cours du siècle, la disparition, tardive, de cette fracture, avec la mise en évidence d'une amélioration plus rapide dans la région du couloir rhodanien et dans le Midi méditerranéen sont des phénomènes bien établis.

Dispersion des données départementales
et construction de groupes de départements

- ¹⁶ Pour aborder l'étude de ce phénomène, nous mesurons les taux de signature départementaux par périodes de 20 ans. Cependant, nous avons supprimé les départements pour lesquels la proportion des données manquantes dépassait 30 %, pour l'un des deux sexes, sur une période (Figures 8 et 9). On retrouve, à la lecture de ce tableau, les grandes lignes de l'évolution chronologique de la proportion de personnes ne sachant pas signer, mais également la diminution sensible de la dispersion des données. Ainsi, si la différence entre hommes et femmes diminue au cours du siècle, les écarts entre départements s'estompent également. La répartition spatiale correspond globalement aux travaux des autres auteurs, notamment ceux de Maggiolo, avec un taux d'illettrisme beaucoup plus faible dans le nord-est de la France et également la mise en évidence de la zone allant de la Bretagne au Massif central. Cependant, la variabilité importante de nos données, déjà mise en évidence dans l'analyse temporelle, entraîne des écarts parfois sensibles d'un département à l'autre. Ainsi, dans les départements de la Gironde et du Rhône, il y a un faible taux d'illettrisme, ce qui provient très probablement de la sur-représentation des mariages urbains de Bordeaux et de Lyon¹⁵. À l'inverse, le taux élevé relevé dans le Nord-Pas-de-Calais, peut s'expliquer par une sur-représentation de certaines classes sociales défavorisées dans des départements industriels couplés à une répartition différente de la taille des communes où se marient les TRA¹⁶. Les différences entre Cantal et Corrèze proviennent de cette même variabilité départementale¹⁷.

Figure 8. Taux d'illettrisme chez les hommes

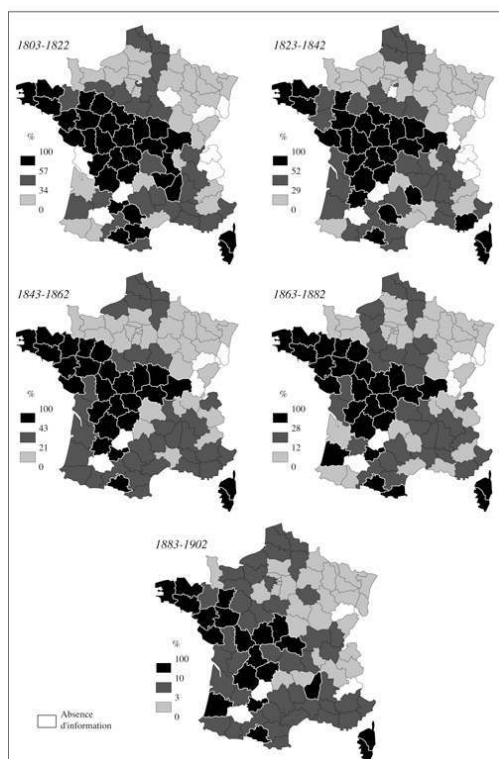
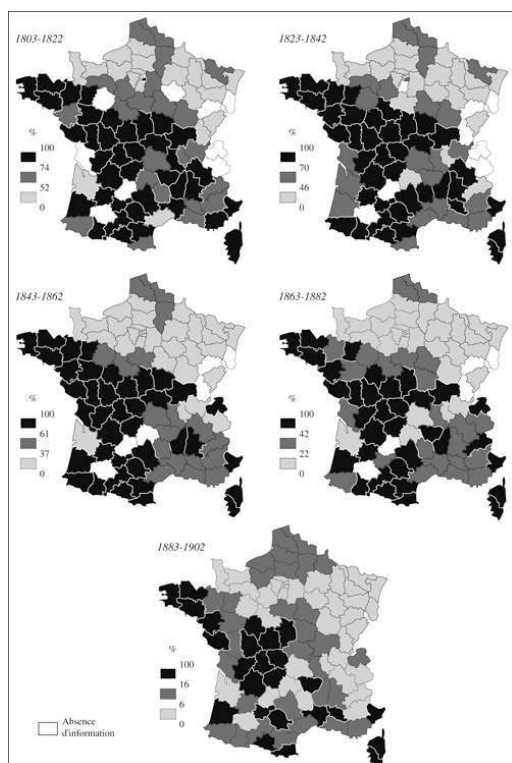


Figure 9. Taux d'illettrisme chez les femmes



- 17 Ainsi, le choix d'un échantillon patronymique permet de suivre les mêmes familles au cours du siècle, mais ne garantit pas la représentativité au niveau de chaque

département. La répartition géographique, urbaine/rurale pour simplifier, ainsi que la répartition sociale, domestiques/notables pour simplifier, ne peuvent prétendre à être représentatives à ce niveau. Ces importantes différences entre départements voisins peuvent surprendre si l'on ne tient pas compte de la méthode de constitution de notre corpus.

- 18 Ceci nous oblige à déterminer des groupes de départements (dont les données sont suffisamment homogènes) pour analyser ensuite d'autres critères (activités des conjoints, mariage rural ou urbain), contenus dans les actes de mariage, sur des effectifs suffisants : nous avons donc retenu trois classes, pour chacune des cinq périodes, sur la base des valeurs des moyennes et des écarts-types observés par périodes et départements en délimitant 2 seuils qui donnent, pour une distribution gaussienne, des groupes homogènes en taille : moyenne $\pm 0,5$ écart-type. Le Tableau 1 présente les seuils retenus pour chaque période et le nombre de départements utilisés pour chaque sexe.

Tableau 1. *Pourcentage de personnes ne sachant pas signer leur acte de mariage par périodes de 20 ans*
*

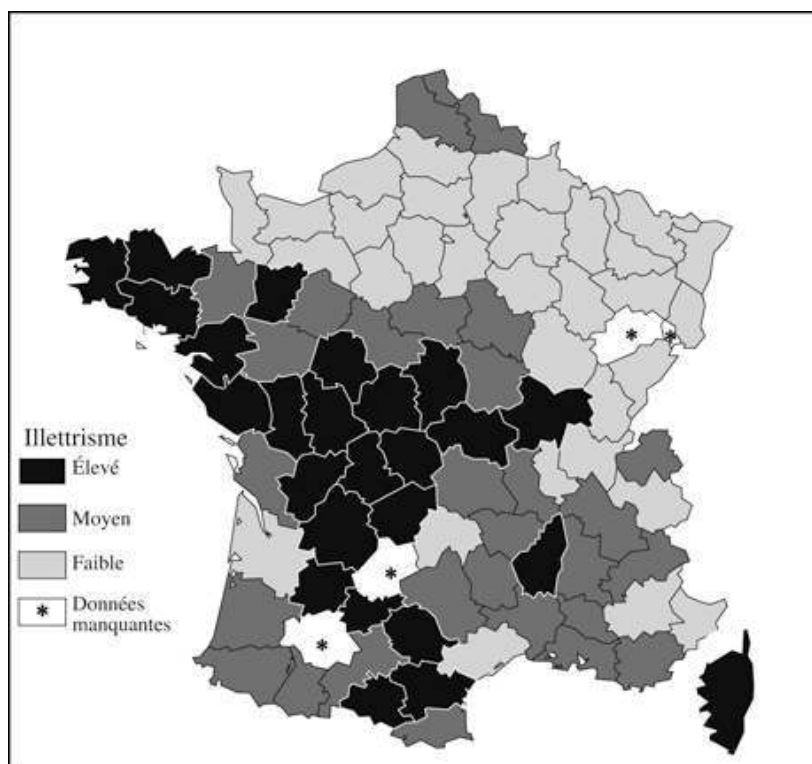
	<i>Moyenne -0,5 ET</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Moyenne +0,5 ET</i>	<i>Nombre de départements</i>
<i>Hommes</i>				
1803-1822	34,25	46,08	57,91	80
1823-1842	29,60	40,71	51,83	83
1843-1862	21,61	32,22	42,82	86
1863-1882	12,64	20,52	28,41	89
1883-1902	2,86	6,40	9,95	90
<i>Femmes</i>				
1803-1822	51,93	63,15	74,37	80
1823-1842	46,32	58,08	69,83	83
1843-1862	36,68	49,01	61,34	86
1863-1882	21,66	32,07	42,47	89
1883-1902	5,62	10,70	15,78	90

* Distribution des données départementales (moyenne, moyenne $\pm 0,5$ écart-type)

Évolution comparée de l'illettrisme dans les trois groupes de départements

- 19 On peut alors construire, pour chaque période, les trois groupes de départements, correspondant à des valeurs faibles, moyennes et fortes d'illettrisme pour les hommes et pour les femmes sur la base des trois classes de départements déterminées pour chaque période et chaque sexe (Figure 10).

Figure 10. Répartition des départements selon le taux de signature



- 20 Cette carte tient ainsi compte des particularismes départementaux des familles TRA. Cependant, cette classification en trois groupes de départements reste la meilleure solution pour mener une analyse des groupes professionnels avec des effectifs suffisants, sans qu'elle soit biaisée par l'effet de la distribution géographique des familles de notre corpus. La répartition des effectifs, par sexe et par période de 20 ans, est indiquée dans le Tableau 2. L'évolution du taux de signature, durant les cinq périodes, pour chacun de ces trois groupes, est présentée dans le Tableau 3. Celui-ci met bien en évidence la baisse de l'illettrisme et les différences entre les sexes au cours du temps, mais également les différences régionales importantes existant en France.
- 21 Celles-ci sont d'une telle ampleur que les analyses suivantes devront en tenir compte et être systématiquement effectuées dans chacun de ces trois groupes.

Tableau 2. Effectifs des hommes et des femmes par périodes de 20 ans dans les trois groupes de départements de la Figure 10

Période	Hommes			Femmes		
	dans les régions à illettrisme élevé	dans les régions à illettrisme moyen	dans les régions à illettrisme faible	dans les régions à illettrisme élevé	dans les régions à illettrisme moyen	dans les régions à illettrisme faible
1803-1822	1 902	2 170	2 227	1 864	2 079	2 154
1823-1842	2 222	2 632	2 716	2 200	2 555	2 649
1843-1862	2 348	3 105	3 215	2 340	3 036	3 113
1863-1882	2 461	3 099	3 531	2 442	3 034	3 479
1883-1902	2 393	3 087	4 089	2 370	3 039	4 048

Tableau 3. Pourcentage de non-signature des hommes et des femmes par périodes de 20 ans dans les trois groupes de départements de la Figure 10

Période	Hommes			Femmes		
	dans les régions à illettrisme			dans les régions à illettrisme		
	élevé	moyen	faible	élevé	moyen	faible
1803-1822	74	54	26	87	78	46
1823-1842	68	47	19	84	73	38
1843-1862	61	33	13	78	60	25
1863-1882	42	21	6	60	39	11
1883-1902	16	6	1	24	10	3

3. Variabilité professionnelle Les groupes professionnels étudiés

- 22 Le taux d'illettrisme est différent, non seulement selon la période et la région, mais évidemment selon le milieu social. Les différences entre la proportion de signature des notables d'un côté, des artisans et des commerçants d'un autre et celle des cultivateurs sont bien connues¹⁸. Nous utiliserons, pour analyser ce phénomène, les mentions d'activités indiquées dans l'acte de mariage pour chacun des conjoints. La variabilité est extrêmement importante. Il existe en effet plusieurs milliers d'intitulés différents (plus de 3 400 pour les hommes mariés entre 1803 et 1902), mais beaucoup d'entre eux correspondent à des variantes d'une même activité. Cela ne suffit pas pour autant à déterminer le statut social des individus¹⁹. Il faut donc définir des groupes de métiers dont les effectifs soient suffisamment homogènes et importants pour permettre des comparaisons. Nous nous limiterons ici, en raison de la taille de notre échantillon, à quelques exemples dans divers groupes d'activités basés sur l'analyse des professions comparées dans les mariages du XIX^e siècle pour les hommes²⁰ et pour les femmes²¹. Pour les hommes, nous avons retenu les groupes suivants²² : exploitants agricoles, ouvriers agricoles, domestiques, artisans²³, commerçants, employés, ouvriers, militaires et propriétaires, auxquels nous avons ajouté les autres métiers non classés dans ces catégories, ainsi qu'un groupe concernant les individus dont le métier était inconnu. Les personnes ayant une activité dans l'enseignement, la justice ou la santé ont été comptées à part car, pour ces professions, le taux de signature observé est évidemment de 100 %. Pour les femmes, le regroupement s'établit naturellement à partir des « sept mondes du travail féminin » déterminés par C. Motte²⁴ et des sous-groupes présentés dans les annexes de cette publication : cultivatrices, entretien du linge, domestiques, fabrication textile, ouvrières non textile, ouvrières du textile, journalières, marchandes, employées, propriétaires, auxquels il convient d'ajouter celles qui se déclarent « sans profession » et celles pour lesquelles le métier n'est pas indiqué dans l'acte. Comme pour les hommes, les enseignantes et les personnels de santé sont comptées à part.

Évolution du taux de signature des époux selon le groupe professionnel

- 23 L'évolution du taux de signature des conjoints qui exerçaient ces diverses activités professionnelles, est présentée dans les Tableaux 4 et 5 (en Annexe), selon le groupe de départements défini dans la Figure 10. Ces tableaux mettent d'abord en évidence que les décalages entre les trois groupes de départements restent nettement significatifs quel que soit le métier des individus. En outre, la décroissance de l'illettrisme est manifeste dans tous les cas. Cependant, la comparaison des résultats obtenus pour les divers groupes de métiers révèle des différences sociales.

- 24 Pour les maris, deux groupes, celui des domestiques et celui des ouvriers agricoles, ont un taux d'illettrisme nettement plus élevé que la moyenne de la population pour chaque zone géographique et chaque période. Si l'illettrisme des domestiques varie d'une région à l'autre de 50 % à 96 % pendant la première période, il est très largement supérieur aux taux moyens correspondants (respectivement 26 et 74 %), mais très voisin de celui des ouvriers agricoles (respectivement 50 et 92 %). Les mêmes écarts sont repérables pour toutes les périodes. À la fin du siècle (1883-1902), alors que le taux moyen d'illettrisme est tombé respectivement à 2 et 17 % pour les deux groupes de départements extrêmes, les valeurs observées pour les domestiques (7 et 28 %) ou les ouvriers agricoles (6 et 39 %) sont toujours très supérieures. Pour ces deux groupes sociaux, l'illettrisme est et reste le plus élevé.
- 25 Le cas des exploitants agricoles est plus nuancé. Si les valeurs obtenues sont déjà inférieures à la moyenne régionale pour toutes les périodes (passant de 26 à 1 %), pour le groupe de départements où l'illettrisme est le plus faible, il n'en est pas de même pour les deux autres. Là, le taux se maintient au dessus des moyennes régionales (61 à 6 % pour le groupe médian et 81 à 23 % pour le groupe supérieur) sauf pour la dernière période du groupe médian.
- 26 Chez les artisans, les valeurs observées ne sont pas supérieures aux moyennes régionales. La gestion d'une entreprise nécessitant un savoir-faire autre que manuel, il est cependant surprenant que dans de telles activités on retrouve encore des taux variant de 62 à 20 % au début du siècle, et de 47 à 11 % au milieu du siècle. Le même phénomène, mais avec une moindre ampleur, car nettement en-dessous des moyennes régionales, se retrouve pour les commerçants où, dans la région de plus fort illettrisme, le taux de près de 29 % au début du siècle descend à 15 % dans la période 1863-1882.
- 27 À l'inverse, un certain nombre de professions requièrent, évidemment, de savoir écrire. C'est le cas des métiers de l'enseignement, de la santé et de la justice. Mais celui des employés est plus révélateur. Il s'agit d'une activité nouvelle dans laquelle les effectifs augmentent très vite au cours du siècle, mais où, à quelques exceptions individuelles près, le taux d'illettrisme est nul ou très faible. Pour accéder à ces « nouveaux » métiers il faut savoir lire et écrire. Cela semble également se vérifier pour les femmes, mais les effectifs de notre échantillon sont tellement faibles que l'on peut seulement définir la tendance comme probable. Le cas des militaires est également symptomatique. Si, au début du siècle, on trouve des mariés qui se déclarent militaires et qui ne savent pas signer, les taux observés (36 à 14 %) sont nettement inférieurs aux moyennes régionales. De plus le taux devient très rapidement nul dans les trois groupes de départements à la fin du siècle.
- Évolution du taux de signature des épouses selon le groupe professionnel
- 28 Chez les épouses, on retrouve des schémas très voisins. Les domestiques, les journalières, et mêmes les cultivatrices présentent des taux d'illettrisme nettement plus élevés que les moyennes régionales pour chaque époque (presque toutes pour les cultivatrices). Ainsi, les « cultivatrices » sont-elles des femmes de cultivateurs dont le travail se rapproche plus de celui des domestiques que des gestionnaires d'exploitation. Le cas des ouvrières du textile met également en évidence une population sous-éduquée avec un taux de non-signature nettement plus élevé que celui de leurs homologues masculins, mais aussi que celui de la moyenne des femmes. Même la comparaison avec les ouvrières d'autres secteurs montre une différence importante à leur détriment. En revanche, les métiers liés à l'entretien du linge (lingère, blanchisseuse, repasseuse,...) correspondent à une

population ayant un plus faible taux d'illettrisme. Faut-il voir ici un effet lié à la présence préférentielle de tels métiers en ville ?

4. Milieu urbain ou milieu rural

- 29 Le taux de signature est également différent en ville et à la campagne. Pour étudier un tel phénomène avec les données de l'enquête TRA, il faut établir une classification simple des lieux de mariages entre milieu urbain et milieu rural, valable pour l'ensemble de la période analysée²⁵. Celle-ci pouvant poser des problèmes d'interprétation pour la définition d'une ville, nous avons utilisé deux critères, l'un fondé classiquement sur la population et l'autre sur le rôle administratif²⁶. Pour le critère de population, nous avons repris celui de J. Dupâquier au début de l'enquête, la population en 1901, période située vers le milieu de la période retenue pour l'ensemble de l'enquête. Ainsi, toutes les communes de plus de 3 000 habitants au recensement de 1901, et les chefs-lieux d'arrondissement ayant une population inférieure, ont été considérés comme villes avec un découpage aux seuils de 3 000, 10 000, 50 000, 100 000 et Paris. Les résultats ont été calculés pour chacune des cinq périodes, soit globalement, soit en tenant compte des zones géographiques déterminées précédemment (Tableaux 6). Pour le critère administratif, nous avons utilisé le rôle politique de la ville²⁷ en classant les communes en quatre groupes : chef-lieu de département, chef-lieu d'arrondissement, chef-lieu de canton, autres communes. Le taux d'illettrisme a été également calculé pour les cinq périodes en tenant compte du « zonage » géographique (Tableaux 7, en Annexe).
- 30 Ces deux définitions des villes ne diffèrent que dans leur ventilation interne entre les différents groupes. Cependant, le critère de taille de la population amène à considérer comme villes des communes qui ne sont pas chefs-lieux de canton ; à l'inverse des communes chefs-lieux de canton ne sont pas retenues car leur population est inférieure à 3 000 habitants en 1901. Les analyses globales, aussi bien selon la taille des villes (Tableau 6A) que la fonction administrative (Tableau 7A), indiquent que plus la taille, ou le rôle administratif, diminue, plus l'illettrisme augmente sans effet de seuil visible. Cependant, un tel résultat peut être faussé en raison d'effectifs de mariages très différents selon les trois groupes de régions (à illettrisme fort, moyen et faible). En reprenant ces mêmes analyses et en ventilant les données entre les trois régions, on a des effectifs plus faibles mais cependant utilisables pour la plupart des catégories. Il est ainsi possible de comparer les taux de non-signature au mariage des hommes (Tableau 6B) et des femmes (Tableau 6C) suivant la taille de la ville et d'effectuer la même comparaison suivant son rôle administratif (Tableaux 7B et 7C). En dehors de Paris, qui se trouve dans la région où l'illettrisme est le plus faible, et en dehors des villes de plus de 50 000 habitants de la région où l'illettrisme est le plus fort mais dont les effectifs de notre échantillon sont très faibles, l'ensemble des résultats mettent en évidence des écarts élevés, que l'on compare l'évolution au cours du temps ou les régions pour des villes de même taille ou de même rôle. De plus, les différences entre les hommes et les femmes restent très importantes. Cependant, l'écart entre les deux groupes de communes de population inférieure à 10 000 habitants n'est pas nettement marqué, alors qu'il est plus visible entre les chefs-lieux de canton et les « autres communes ».
- 31 Ainsi, les taux de non-signature au mariage ne sont pas similaires en milieu urbain et en milieu rural. Plus la taille, ou le rôle, de la ville augmente et plus le nombre de personnes sachant signer progresse. Cependant si cette relation existe dans les trois régions, les taux de signature restent très nettement différents de l'une à l'autre. On constate que la répartition des professions entre ces communes n'est pas identique, en particulier la

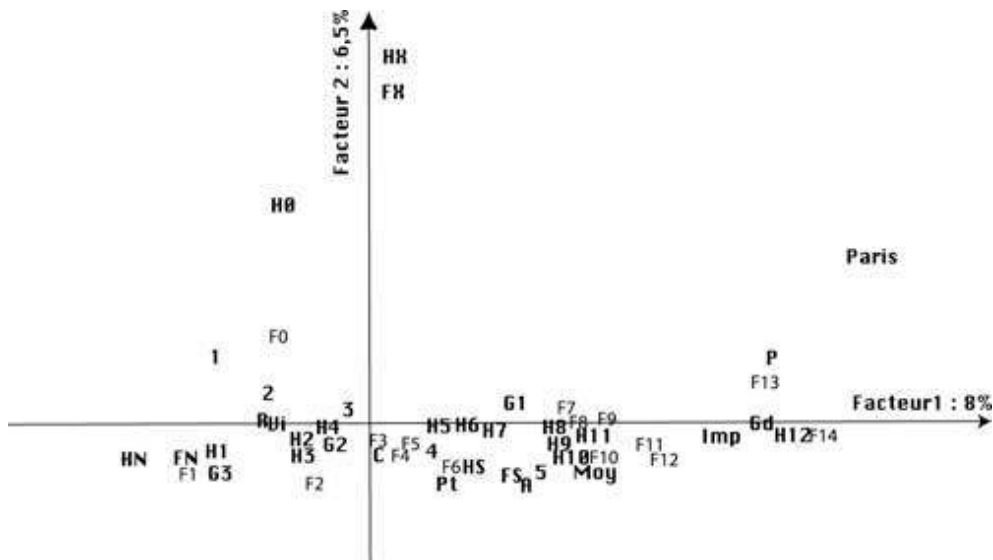
proportion des personnes engagées dans l'agriculture est inégale. Or, ce sont elles qui traditionnellement ont le plus faible taux de signature. Cependant, les différences observées ne peuvent probablement pas s'expliquer par la seule fréquence de ces professions dans les divers groupes analysés : les comportements régionaux et locaux interviennent certainement aussi, en particulier par l'influence d'une scolarisation différentielle.

5. Relations entre les divers critères

- 32 L'évolution du taux d'illettrisme a été abordée en mesurant la proportion d'individus qui ne savent pas signer leur acte de mariage. En utilisant les données de l'enquête TRA qui concernent les mariages dont l'un des acteurs a un patronyme commençant pas les lettres TRA, nous disposons d'une série de données portant sur 45 895 mariages regroupés en 6 000 familles environ pour la période 1803-1902. Or, il s'agit d'une période où le taux d'illettrisme a très fortement diminué. Cependant, si notre échantillon était relativement homogène, sa taille réduite nous a obligés à limiter le nombre de groupes permettant de tester l'existence d'éventuelles différences entre eux. L'analyse chronologique et géographique (départementale) a permis de retrouver globalement les résultats de la littérature antérieure. L'échantillon se trouve ainsi validé, malgré quelques écarts provoqués par sa structure géographique et sociale. Le regroupement des départements en trois groupes selon le taux d'illettrisme observé diminue cette variabilité locale et permet d'utiliser une variable géographique pour analyser d'autres critères.
- 33 Les résultats obtenus ont montré l'effet classique de l'âge au mariage et celui du milieu social (par l'analyse du taux de signature en fonction de celui des pères). Avec une répartition par périodes de vingt ans pour chacune des trois grandes régions (déterminées en regroupant les départements en trois groupes homogènes suivant le taux de signature moyen dans les départements considérés) nous avons ensuite analysé l'effet de l'activité professionnelle au mariage. Enfin, nous avons comparé le taux de non-signature suivant la taille de la commune de mariage en prenant en compte sa population ou son rôle administratif. Les données obtenues ont permis de mettre en évidence l'importance de tous ces facteurs.
- 34 Pour déterminer le rôle relatif de chacun d'eux, nous avons effectué une série d'analyses factorielles de correspondances²⁸. Dans une première étape, nous avons pris en compte l'ensemble des variables analysées pour les 45 895 individus : rôle administratif de la commune de mariage (suivant 4 modalités : préfecture, chef-lieu d'arrondissement, chef-lieu de canton, autre), population de cette ville (selon 6 modalités en fonction des seuils du Tableau 6), le département (95 modalités), le groupe de départements (suivant les 3 modalités de la Figure 10), le métier du mari (suivant les 14 modalités du Tableau 4), le métier de la femme (suivant les 15 modalités du Tableau 5), la signature pour chacun des conjoints (avec 3 modalités : signe, ne signe pas, inconnue) et la période (avec 5 modalités : des périodes de 20 ans chacune).
- 35 L'analyse met en évidence « l'étirement » suivant le premier facteur des points moyens des modalités suivant le type de commune, que l'on prenne en considération sa population ou son rôle administratif, en allant du village jusqu'à Paris. Sur ce même axe, les mariés qui ne signent pas ont leur point moyen du côté des communes rurales et ceux qui signent entre les petites villes et les villes moyennes. La prise en compte du temps indique également une évolution suivant le même facteur. Depuis les villages jusqu'à Paris, il donne une répartition logique, allant des cultivateurs et cultivatrices aux artisans, aux commerçants et aux employés.

- 36 On retrouve ainsi, comme on pouvait s'y attendre, la série des résultats présentés dans les Tableaux 4 à 7 (en Annexe). Chacun d'eux figure comme une distribution du point moyen de chaque modalité suivant le premier facteur. Ce premier résultat confirme ceux obtenus pour chacune des variables, mais il montre qu'elles sont réparties uniquement suivant le premier facteur et non pas selon les autres facteurs. De plus, l'analyse permet d'estimer l'importance du phénomène distribué suivant ce premier facteur. Elle n'est que de 7,07 % et de 24,77 % sur les cinq premiers facteurs. La dispersion des données ne peut donc se réduire aux variables analysées.

Figure 11. *Analyse factorielle de correspondance*



Légende : Représentation des points moyens des différentes modalités des variables sur le plan des deux premiers facteurs (représentant respectivement 8 et 6,5 % de l'information totale).

Signature du mari. HX : inconnue ; HN : ne sait pas signer ; HS : signe.

Signature de la femme. FX : inconnue ; FN : ne sait pas signer ; FS : signe.

Période 1 : 1803-1822 ; *Période 2 :* 1823-1842 ; *Période 3 :* 1843-1862 ; *Période 4 :* 1863-1882 ; *Période 5 :* 1883-1902.

Groupe de départements (Cf. Figure 10). G1 : Illettrisme élevé ; G2 : Illettrisme moyen ; G3 : Illettrisme faible.

Villes. Paris ; Gd : Grande ville ; Imp : Ville importante ; Moy : Ville moyenne ; Pt : Petite ville ; Vi : Village.

Type administratif de la commune. P : Préfecture ; A : Chef-lieu d'arrondissement ; C : Chef-lieu de canton ; R : Autres communes.

Professions du mari. H0 : inconnu ; H1 : cultivateur ; H2 : ouvrier agricole ; H3 : domestique ; H4 : propriétaire ; H5 : artisan ; H6 : militaire ; H7 : enseignant ; H8 : autre profession ; H9 : profession juridique ; H10 : profession de santé ; H11 : commerce ; H12 : employé.

Professions de la femme. F0 : inconnue ; F1 : cultivatrice ; F2 : autre profession ; F3 : journalière ; F4 : domestique ; F5 : propriétaire ; F6 : sans profession ; F7 : ouvrière ; F8 : marchande ; F9 : profession de santé ; F10 : enseignante ; F11 : entretien du linge ; F12 : ouvrière du textile ; F13 : « demoiselle » ; F14 : employée.

- 37 Cette représentativité très faible, pour ne pas dire non significative, du premier facteur pourrait s'expliquer par le fait que la variabilité départementale de nos données (du fait de la localisation géographique ou de l'activité professionnelle des tra dans chaque département) brouille l'image globale. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons construit trois groupes de départements basés sur le taux de signature. Cependant, la même analyse effectuée en ne prenant plus en compte les départements, mais seulement les trois groupes de la Figure 10, n'améliore pas sensiblement la représentativité des facteurs : 8,16 % pour le premier et 28,03 % pour les cinq premiers (Figure 11).

- 38 La typologie des communes a été établie par deux méthodes (la population et le rôle administratif) qui donnent des résultats similaires. L'utilisation de la seule population donne 7,80 % pour le premier facteur et 27,30 % pour les cinq premiers. La mesure inverse, en utilisant seulement le rôle administratif de la ville, donne 8,22 % de représentativité au premier facteur et 28,65 % aux cinq premiers.
- 39 Sur le graphe réalisé avec l'ensemble des variables, l'observation de la répartition des points moyens de chaque modalité suivant les deux premiers facteurs montre que les données des signatures non connues des mariées sont nettement différenciées en fonction du deuxième facteur. On peut supposer que ces informations manquantes modifient sensiblement le phénomène et amènent un biais dans le traitement. En les supprimant, et en refaisant l'analyse, avec les groupes de départements et non avec chacun des départements, en prenant en compte les 40 231 mariages pour lesquels l'événement, signature ou non, est connu pour les deux conjoints, le pourcentage de représentativité du premier facteur passe à 9,16 % et celui cumulé des cinq premiers à 27,84 %. L'augmentation est trop faible pour être significative.
- 40 L'ensemble de ces résultats démontrent que si les paramètres analysés – grande région géographique, activité professionnelle, importance administrative ou taille de la commune – interviennent pour expliquer la capacité à signer, ils n'expliquent, en fait, qu'une très faible part de la variabilité individuelle des résultats. Les points moyens de chacune des modalités sont bien alignés suivant le premier facteur et confirment ainsi les résultats obtenus indépendamment pour chacune des variables. Néanmoins, la variabilité individuelle des comportements entraîne une dispersion très importante des données en limitant fortement la représentativité de celles-ci sur chacun des facteurs. Globalement, on observe donc une très forte dispersion des comportements individuels.
- 41 Les analyses réalisées ici visaient à utiliser quelques-unes des informations contenues dans les actes de mariage pour essayer de déterminer leur influence sur le taux de signature des mariés, et son évolution au cours du XIX^e siècle. Les données de l'enquête TRA permettent de disposer d'un corpus présentant une certaine homogénéité car on suit le devenir d'un échantillon patronymique. Cependant, le choix de ces données peut apporter certains biais de représentativité car, au niveau de chaque département, la répartition géographique et sociale des TRA risque d'introduire des distorsions par rapport à la répartition moyenne de la population. Les données du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que ceux de la Gironde et du Rhône illustrent bien ce problème. Ceci nous a conduits à poursuivre les analyses sur des groupes de départements plus homogènes constitués à partir des taux de signature observés dans les échantillons départementaux.
- 42 L'évolution dans le temps du taux de signature au mariage a tout d'abord permis de vérifier son augmentation rapide au cours du siècle, atteignant presque les 100 % à la fin de la période étudiée. Les résultats mettent aussi en évidence le quasi-rattrapage de l'alphabétisation des femmes par rapport aux hommes durant la dernière décennie. Nos données ont également fourni la mesure du taux de signature par génération et révélé l'importance du décalage entre la mesure basée sur l'année de mariage et celle basée sur l'année de naissance. Nous avons constaté également que les hommes et les femmes nés dans la décennie 1870 signaient presque dans la même proportion.
- 43 L'influence de « l'alphabétisation » du père est très importante. Chez les hommes, le taux moyen au début de la période passe de 45 % (père ne signant pas) à 75 % (père signe) et

atteint les 90 % dès 1830 si le père signe. Chez les femmes, l'effet est également très sensible : 50-60 % au début de la période si le père signe contre 25-30 % s'il ne signe pas, le taux de 80 % étant atteint dès le milieu du siècle. À l'inverse, le fait que le mari signe son acte de mariage n'entraîne pas une préférence croissante pour une épouse sachant signer plus fréquemment que la moyenne de l'époque. L'effet social est plus sensible au début du siècle, lorsque majoritairement les maris sachant signer sont issus des classes privilégiées pour lesquelles le choix d'une épouse sachant signer est important. Cette tendance s'estompe ensuite au cours du temps lorsque les hommes sachant signer sont de plus en plus souvent issus d'autres classes sociales.

- 44 La localisation géographique, limitée schématiquement aux trois grands groupes de départements déterminés en fonction du taux de signature, apparaît comme ayant une influence très importante pour les autres paramètres analysés : nature du lieu ou milieu professionnel. Si l'écart entre les trois régions tend à diminuer au cours du temps, les taux de signature restent très sensiblement différents entre ces trois groupes quel que soit le paramètre analysé : type ou taille de la commune de mariage, activité professionnelle des conjoints.
- 45 L'importance de la commune appréciée selon son chiffre de population ou son rôle administratif (préfecture, chef-lieu d'arrondissement, chef-lieu de canton ou autre) exerce une influence sur le taux de signature, mais l'effet régional conserve aussi un rôle fondamental : par exemple, pour la période 1843-1862 et pour les villes de 10 000 à 50 000 habitants, la proportion des conjoints qui déclarent ne pas savoir signer oscille, pour les trois groupes de départements, entre 13,27 et 36 %, soit du simple au triple.
- 46 L'effet du milieu social, identifié par l'activité professionnelle, permet de retrouver les différences classiques : les domestiques, les ouvriers agricoles et les cultivateurs signent moins que la moyenne leur acte de mariage, et réciproquement, les artisans, les propriétaires et les commerçants signent davantage. Il reste que, dans le groupe de départements où l'illettrisme est le plus élevé, le taux de non-signature des commerçants reste élevé : 19 %, 22 %, 20 %, 14 % et 5 %, respectivement, pour les cinq périodes de 20 ans.
- 47 Ainsi, une personne exerçant une profession donnée aura une probabilité de savoir signer qui dépend évidemment de son âge, de son groupe social lié à son activité, mais également de la période considérée, de la région, de la nature de la commune où est célébré le mariage et si son père savait déjà signer ou non. La très faible représentativité des premiers facteurs dans les diverses analyses factorielles effectuées, démontre qu'il n'existe pas de variables, ou de groupe de variables, permettant « d'expliquer » la capacité à savoir signer des individus. La variabilité individuelle reste le phénomène largement dominant.

BIBLIOGRAPHIE

ALLEN, James Smith, *In the Public Eye. An History of Reading in Modern France 1800-1940*, Princeton, Princeton University Press, 1991.

- BENZÉCRI, Jean-Paul, *L'analyse des Données*, Paris, Dunod, Tome 2 : *L'analyse des Correspondances*, 1973.
- *Correspondence Analysis Handbook*, New-York, Marcel Dekker, 1992.
- BONNEUIL, Noël, « Démographie de la nuptialité au XIX^e siècle », in J. DUPÂQUIER & D. KESSLER (dir.), *La société française au XIX^e siècle. Tradition, Transition, Transformations*, Paris, Fayard, 1992, pp. 83-119.
- CIPOLLA, Carlo Maria, *Literacy and development in the West*, Harmondsworth, Penguin, 1969.
- DUBY, Georges, « Préface » in *Histoire de la France urbaine*, Paris, Le Seuil, 5 tomes, 1985.
- DUPÂQUIER, Jacques, « Méthode de reconstitution des généalogies patronymiques descendantes de 1803 à nos jours », 3 000 familles, Feuille de liaison, (12), 1986.
- DUPÂQUIER, Jacques & KESSLER, Denis, « L'enquête 3 000 familles », in J. DUPÂQUIER & D. KESSLER (dir.), *La société française au XIX^e siècle. Tradition, Transition, Transformations*, Paris, Fayard, 1992, pp. 23-61.
- DUPÂQUIER, Jacques & PÉLISSIER Jean-Pierre, « Mutations d'une société : la mobilité professionnelle », in J. DUPÂQUIER & D. KESSLER (dir.), *La société française au XIX^e siècle. Tradition, Transition, Transformations*, Paris, Fayard, 1992, pp. 121-235.
- FLEURY, Michel & VALMARY, Pierre, « Les progrès de l'instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III d'après l'enquête de Louis Maggiolo (1877-1879) », *Population*, 1957, pp. 71-92.
- FLORA, Peter, *State, Economy and Society in Western Europe 1815-1975*, Londres, Macmillan Press, vol 1 : *The Growth of Mass Democracies and Welfare States*, 1983.
- FURET, François & OZOUF, Jacques, *Lire et écrire. L'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2 tomes, 1977, 391 p et 379 p.
- VAN LEEUWEN, Marco, MAAS, Ineke & MILES, Andrew, *Historical International Standard Classification of Occupations*, Leuven, University Press, avec la participation de Edvinsson Sören et Karlsson Johnny, Erikstad Marianne, Pélissier Jean-Pierre et Rébaudo Danièle, de Sève Michel, Van de Putte Bart et Matthijs Koen, 2002, 441 p.
- MAYEUR, Françoise, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Paris, Nouvelle Librairie de France, Tome III : *De la Révolution à l'École républicaine*, 1981, 683 p.
- MOTTE, Claude & PÉLISSIER, Jean-Pierre, « La binette, l'aiguille et le plumeau, les mondes du travail féminin », in J. DUPÂQUIER & D. KESSLER (dir.), *La société française au XIX^e siècle. Tradition, Transition, Transformations*, Paris, Fayard, 1992, pp. 237-342.
- PASQUET, Yvonne, « L'alphabétisation dans le département de la Vienne », in François FURET & Jacques OZOUF (dir.), *Lire et écrire. L'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1977, volume 2, pp. 245-293.
- PÉLISSIER, Jean-Pierre, *Démographie, Généalogie, MicroInformatique*, Paris, Éd. Christian, *Société de Démographie Historique*, 1985, 205 p.
- RUWET, Joseph & WELLEMANS, Yulo, *L'analphabetisme en Belgique (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1978.
- SCHOFIELD, Roger, « The Measurement of Literacy in Pre-industrial England », in J. GOODY (ed.), *Literacy in Traditional Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1968, pp. 311-325.

– « Dimensions of Illiteracy in England 1750-1850 », in H. GRAFF (ed.), *Literacy and Development in the West*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, pp. 201-213.

SÉGALEN, Martine, « Le mariage ». in J. DUPÂQUIER (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, PUF, Tome 3, 1988, pp. 423-435.

VINCENT, David, *The Rise of Mass Literacy. Reading and Writing in Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, 200 p.

ANNEXES

Tableau 4. Pourcentage de non signature des hommes par périodes de 20 ans dans les trois groupes de départements de la Figure 10 selon les groupes de métiers

Période	Pourcentage			Effectif				
	Régions non-département			Régions non-département				
	états	norm	basile	états	norm	basile	Total	
DOMESTIQUES								
1805-1822	96	87	58	76	52	71		
1823-1842	96	74	35	115	54	112		
1843-1862	89	69	27	155	89	194		
1863-1882	62	59	16	150	112	180		
1883-1902	28	7	4	99	38	100	1 724	
OUVRIERS AGRICOLES								
1805-1822	92	84	50	141	185	296		
1823-1842	92	76	45	164	228	344		
1843-1862	88	70	29	215	247	438		
1863-1882	73	43	18	175	202	266		
1883-1902	36	17	5	136	100	159	3 085	
CULTEVATEURS								
1805-1822	81	61	26	101	864	528		
1823-1842	76	55	28	1 023	1 030	638		
1843-1862	68	39	12	1 022	1 144	681		
1863-1882	52	25	7	1 042	1 239	681		
1883-1902	22	6	1	1 007	1 007	731	13 842	
ARTISAN MANUFACT								
1805-1822	83	53	26	135	297	267		
1823-1842	66	56	10	118	220	149		
1843-1862	56	33	9	76	242	186		
1863-1882	41	17	31	51	129	44		
1883-1902	17	2	0	34	68	37	2 053	
OUBRIERS								
1805-1822	66	44	20	3	29	30		
1823-1842	77	43	22	9	48	68		
1843-1862	66	26	28	45	69	126		
1863-1882	27	20	9	36	105	123		
1883-1902	19	5	4	46	113	189	1 024	
AUTRES MÉTIERS								
1805-1822	62	42	23	178	229	264		
1823-1842	57	38	18	203	289	448		
1843-1862	47	29	8	236	297	530		
1863-1882	30	15	2	239	428	768		
1883-1902	7	6	1	346	562	1 029	6 234	
APPRENTIS								
1805-1822	61	44	20	264	325	460		
1823-1842	54	35	16	408	468	646		
1843-1862	47	21	11	398	556	689		
1863-1882	29	15	5	461	542	731		
1883-1902	7	5	1	375	511	684	7 913	
MAÎTRES								
1805-1822	36	41	13	23	34	36		
1823-1842	39	28	10	31	38	37		
1843-1862	27	12	8	11	30	23		
1863-1882	23	0	0	26	26	38		
1883-1902	0	0	0	29	26	40	515	
PROPRIÉTAIRES								
1805-1822	36	36	5	37	71	0		
1823-1842	43	20	11	91	106	77		
1843-1862	20	11	7	63	112	77		
1863-1882	24	6	3	73	83	60		
1883-1902	11	4	0	68	78	35	1 138	
COMMERCIANTS								
1805-1822	29	19	8	62	71	112		
1823-1842	22	29	4	89	127	127		
1843-1862	20	8	4	53	126	132		
1863-1882	14	7	1	68	114	239		
1883-1902	5	1	0	106	159	277	1 902	
EMPLOYES								
1805-1822	0	22	6	0	10	16		
1823-1842	0	6	6	0	19	33		
1843-1862	0	0	1	1	35	8		
1863-1882	0	1	1	4	103	232		
1883-1902	0	1	1	8	168	436	1 255	
INDÉPENDANTS								
1805-1822	0	0	0	55	88	116	245	
1823-1842	0	0	0	51	52	9	182	
1843-1862	0	0	0	28	33	2	163	
Total général							41 197	

* Pour une période et un groupe de départements donnés, si le nombre de mentions du groupe de métiers est égal ou inférieur à 20, le pourcentage est indiqué uniquement pour information en italique, car celui-ci n'est pas significatif. Pour espérer facilement les groupes de départements et périodes pour lesquels, pour un groupe de métier donné, le taux d'illettrisme est supérieur à la moyenne observée pour l'ensemble des métiers pour ce groupe et cette période, la valeur est indiquée en caractère gras. Ceci a été utilisé pour les professions masculines et féminines.

Tableau 5. Pourcentage de non-signature des femmes par périodes de 20 ans dans les trois groupes de départements de la figure 1b selon les groupes de métiers

Période	Paris			Région non déclinée			Région non déclinée		
	1801-1822	1823-1842	1843-1862	1801-1822	1823-1842	1843-1862	1801-1822	1823-1842	1843-1862
DOMESTIQUES									
1801-1822	95	86	77	116	74	80			
1823-1842	93	87	84	233	151	223			
1843-1862	92	89	89	139	289	139			
1801-1822	76	53	16	139	289	431			
1823-1842	31	12	5	37	284	362	4 080		
JOURNALIÈRES									
1801-1822	100	85	65	18	15	45			
1823-1842	100	96	64	55	166	108			
1843-1862	99	89	81	54	165	152			
1801-1822	80	63	35	57	146	178			
1823-1842	86	79	56	31	133	205	1 383		
OUVRIÈRES DU TEXTILE									
1801-1822	80	65	40	8	21	15			
1823-1842	100	81	54	9	32	53			
1843-1862	70	64	36	26	68	128			
1801-1822	63	47	18	23	69	144			
1823-1842	31	12	5	31	133	187	511		
CULTIVATRICES									
1801-1822	95	79	63	186	172	134			
1823-1842	94	81	68	139	285	188			
1843-1862	86	67	29	484	389	546			
1801-1822	73	46	17	358	430	227			
1823-1842	35	11	4	556	626	278	4 751		
AUTRES MÉTIERS									
1801-1822	91	85	26	45	47	71			
1823-1842	87	77	21	236	139	143			
1843-1862	76	64	17	155	228	192			
1801-1822	62	38	14	232	278	261			
1823-1842	34	12	4	251	271	212	2 880		
MÉTIER MANQUANT									
1801-1822	65	79	45	1 152	1 639	1 470			
1823-1842	81	72	35	862	1 078	866			
1843-1862	71	58	30	435	732	517			
1801-1822	54	49	9	298	430	322			
1823-1842	29	8	2	264	324	212	10 774		
SANS DÉFINITION									
1801-1822	86	77	41	43	49	95			
1823-1842	82	68	34	209	301	381			
1843-1862	75	60	19	962	639	772			
1801-1822	54	34	9	317	829	926			
1823-1842	18	7	1	637	961	1 278	1 982		
FABRICATION TEXTILE									
1801-1822	85	74	49	60	182	282			
1823-1842	81	72	40	167	281	407			
1843-1862	71	52	27	201	321	436			
1801-1822	39	27	11	232	377	529			
1823-1842	10	5	3	298	521	525	4 915		
OUVRIÈRES NON TEXTILE									
1801-1822	100	75	25	1	8	9			
1823-1842	60	22	47	6	21	17			
1843-1862	60	27	21	15	21	38			
1801-1822	44	36	9	36	30	39			
1823-1842	28	15	5	25	20	180	888		
PROFÉTISTIQUES									
1801-1822	62	71	23	16	21	20			
1823-1842	61	65	18	62	48	40			
1843-1862	38	37	11	46	56	52			
1801-1822	32	17	4	46	39	42			
1823-1842	12	18	3	35	16	31	561		
ENTRETIEN DU LANGAGE									
1801-1822	45	61	35	11	26	30			
1823-1842	51	45	19	56	51	84			
1843-1862	42	31	11	61	103	135			
1801-1822	31	29	5	82	82	108			
1823-1842	9	6	1	76	79	194	1 278		
MARCHANDISES									
1801-1822	77	60	29	11	15	17			
1823-1842	55	20	26	29	15	13			
1843-1862	39	32	14	22	28	34			
1801-1822	35	33	4	28	36	43			
1823-1842	12	11	1	25	44	77	518		
EMPLOYÉS									
1801-1822	-	-	0	-	-	1			
1823-1842	-	0	0	-	2	2			
1843-1862	0	-	14	2	-	7			
1801-1822	27	20	1	4	9	40			
1823-1842	0	0	0	5	10	93	171		
1843-1862	0	0	0	19	34	42	92		
SANTÉ									
1801-1822	0	20	4	6	10	23	79		
Total							40 802		

* Voir note du Tableau 4.

Tableau 6A. Taux de non-signature des hommes par périodes de 20 ans pour l'ensemble des données, toutes régions confondues en fonction de la population en 1901 du lieu du mariage *

Période	Hommes		Femmes		Nombre d'actes
	Nombre de non-signature %	Nombre utilisable	Nombre de non-signature %	Nombre utilisable	
Paris					
1801-1822	11	9	11	9	115
1823-1842	2	41	14	41	253
1843-1862	3	155	14	154	485
1863-1882	1	677	6	671	707
1883-1902	0	814	1	808	842
Plus de 100 000 habitants (hors Paris)					
1801-1822	27	215	47	205	220
1823-1842	20	292	43	267	311
1843-1862	16	437	33	419	453
1863-1882	7	540	22	512	561
1883-1902	4	657	7	648	693
50 000 à 99 999 habitants					
1801-1822	30	134	50	129	150
1823-1842	18	160	39	153	178
1843-1862	24	170	39	168	190
1863-1882	13	210	20	210	253
1883-1902	1	307	7	302	323
10 000 à 49 999 habitants					
1801-1822	34	403	49	389	424
1823-1842	33	487	49	477	515
1843-1862	24	675	42	663	721
1863-1882	14	700	24	690	752
1883-1902	5	964	8	957	1 028
3 000 à 9 999 habitants ou chef-lieu d'arrondissement de moins de 3 000 habitants					
1801-1822	49	299	64	285	328
1823-1842	47	368	61	366	392
1843-1862	38	441	56	438	488
1863-1882	26	512	39	504	558
1883-1902	11	630	16	627	665
Autres communes					
1801-1822	53	5 280	73	5 106	5 970
1823-1842	46	6 254	67	6 123	6 994
1843-1862	36	6 818	55	6 671	7 515
1863-1882	25	6 470	39	6 383	7 105
1883-1902	8	6 212	12	6 129	6 706

* L'écart entre les colonnes des nombres d'actes utilisables et totaux s'explique par les cas où la présence ou non de la signature n'a pas été relevée.

Tableau 6B. Taux de non-signature des hommes par périodes de 20 ans dans les trois groupes de départements de la Figure 10 en fonction de la population en 1901 du lieu du mariage

Période	Taux de non-signature dans les régions à illettrisme			Nombre de mariages dans les régions à illettrisme		
	élevé	moyen	faible	élevé	moyen	faible
<i>Paris</i>						
1803-1822	-	-	11	-	-	115
1823-1842	-	-	2	-	-	253
1843-1862	-	-	3	-	-	485
1863-1882	-	-	1	-	-	707
1883-1902	-	-	0	-	-	842
<i>Plus de 100 000 habitants (hors Paris)</i>						
1803-1822	28	42	13	15	99	106
1823-1842	25	27	14	22	132	157
1843-1862	20	24	8	17	216	220
1863-1882	10	12	4	11	254	296
1883-1902	7	6	1	29	308	356
<i>50 000 à 99 999 habitants</i>						
1803-1822	56	35	22	16	44	90
1823-1842	38	11	18	18	58	102
1843-1862	36	17	24	31	70	89
1863-1882	30	11	8	43	78	132
1883-1902	1	3	1	63	100	160
<i>10 000 à 49 999 habitants</i>						
1803-1822	43	41	20	101	167	153
1823-1842	44	41	12	119	226	164
1843-1862	36	27	13	170	289	258
1863-1882	19	17	6	186	305	253
1883-1902	6	8	1	222	398	402
<i>3 000 à 9 999 habitants ou chef-lieu d'arrondissement de moins de 3 000 habitants</i>						
1803-1822	74	39	26	127	87	104
1823-1842	69	47	15	165	97	119
1843-1862	64	22	10	200	132	146
1863-1882	45	22	6	224	133	198
1883-1902	25	6	1	230	156	271
<i>Autres communes</i>						
1803-1822	76	57	28	1 744	1 981	2 064
1823-1842	70	50	23	1 989	2 377	2 409
1843-1862	63	36	22	2 035	2 602	2 631
1863-1882	45	23	8	2 105	2 542	2 264
1883-1902	17	5	4	1 939	2 315	2 288

Tableau 6C. Taux de non-signature des femmes par périodes de 20 ans dans les trois groupes de départements de la Figure 10 en fonction de la population en 1901 du lieu du mariage

Période	Taux de non-signature dans les régions à illettrisme			Nombre de mariages dans les régions à illettrisme		
	élevé	moyen	faible	élevé	moyen	faible
<i>Paris</i>						
1803-1822	-	-	11	-	-	9
1823-1842	-	-	14	-	-	41
1843-1862	-	-	14	-	-	154
1863-1882	-	-	6	-	-	671
1883-1902	-	-	1	-	-	808
<i>Plus de 100 000 habitants (hors Paris)</i>						
1803-1822	33	72	26	12	94	99
1823-1842	58	56	29	17	116	134
1843-1862	14	45	22	14	203	202
1863-1882	50	35	10	10	234	268
1883-1902	33	8	3	27	287	334
<i>50 000 à 99 999 habitants</i>						
1803-1822	56	60	41	16	40	73
1823-1842	38	18	45	17	49	87
1843-1862	36	22	42	31	61	76
1863-1882	30	19	13	43	67	100
1883-1902	1	12	4	55	95	152
<i>10 000 à 49 999 habitants</i>						
1803-1822	61	61	29	97	152	140
1823-1842	53	61	30	116	212	148
1843-1862	53	47	27	163	269	231
1863-1882	33	29	11	174	282	234
1883-1902	12	12	3	211	360	384
<i>3 000 à 9 999 habitants ou chef-lieu d'arrondissement de moins de 3 000 habitants</i>						
1803-1822	88	62	35	117	72	96
1823-1842	87	58	27	162	91	112
1843-1862	80	48	22	196	127	115
1863-1882	64	37	8	211	124	168
1883-1902	34	11	4	220	146	258
<i>Autres communes</i>						
1803-1822	88	81	50	1 622	1 721	1 737
1823-1842	86	78	40	1 888	2 087	2 127
1843-1862	81	64	25	1 936	2 376	2 335
1863-1882	62	41	13	2 004	2 327	2 038
1883-1902	25	10	4	1 857	2 151	2 112

Tableau 7A. *Taux de non-signature des hommes et des femmes par périodes de 20 ans selon la nature administrative du lieu de mariage*

Période	Hommes		Femmes		Nombre d'actes
	Nombre de non-signature %	Nombre utilisable	Nombre de non-signature %	Nombre utilisable	
<i>Chef-lieu de département</i>					
1803-1822	31	460	51	441	590
1823-1842	23	629	43	595	884
1843-1862	16	963	33	939	1 332
1863-1882	6	1 590	15	1 549	1 671
1883-1902	2	1 891	5	1 866	1 980
<i>Chef-lieu d'arrondissement</i>					
1803-1822	37	389	51	375	418
1823-1842	38	421	52	412	455
1843-1862	31	499	48	492	564
1863-1882	21	516	33	511	595
1883-1902	8	674	14	673	730
<i>Chef-lieu de canton</i>					
1803-1822	49	1 033	67	1 003	1 139
1823-1842	42	1 211	61	1 182	1 318
1843-1862	30	1 348	47	1 317	1 474
1863-1882	22	1 427	33	1 408	1 542
1883-1902	6	1 609	9	1 595	1 722
<i>Autres communes</i>					
1803-1822	53	4 404	74	4 251	5 000
1823-1842	47	5 244	68	5 142	5 880
1843-1862	37	5 787	57	5 666	6 376
1863-1882	25	5 485	39	5 410	6 033
1883-1902	8	5 291	13	5 220	5 699

Tableau 7B. *Taux de non-signature des hommes par périodes de 20 ans dans les trois groupes de départements de la Figure 10 selon la nature administrative du lieu de mariage*

Période	Taux de non-signature dans les régions à illettrisme			Nombre de mariages dans les régions à illettrisme		
	élevé	moyen	faible	élevé	moyen	faible
<i>Chef-lieu de département</i>						
1803-1822	48	41	14	76	199	184
1823-1842	46	27	11	95	248	284
1843-1862	34	20	8	134	361	466
1863-1882	21	10	2	148	397	1 045
1883-1902	6	5	0	158	452	1 279
<i>Chef-lieu d'arrondissement</i>						
1803-1822	58	35	22	116	109	164
1823-1842	60	35	16	153	126	142
1843-1862	57	25	12	179	132	188
1863-1882	36	24	5	186	145	184
1883-1902	19	5	1	239	179	255
<i>Chef-lieu de canton</i>						
1803-1822	67	55	28	322	343	357
1823-1842	58	46	23	362	436	403
1843-1862	54	31	14	338	509	491
1863-1882	40	23	8	394	485	545
1883-1902	13	7	1	392	531	681
<i>Autres communes</i>						
1803-1822	78	57	28	1 371	1 502	1 502
1823-1842	73	51	22	1 581	1 789	1 854
1843-1862	64	37	15	1 672	2 053	2 046
1863-1882	45	23	9	1 708	2 039	1 724
1883-1902	18	5	2	1 582	1 878	1 824

Tableau 7C. Taux de non-signature des femmes par périodes de 20 ans dans les trois groupes de départements de la Figure 10 selon la nature administrative du lieu de mariage

	Taux de non-signature dans les régions à illettrisme			Nombre de mariages dans les régions à illettrisme		
	élevé	moyen	faible	élevé	moyen	faible
<i>Chef-lieu de département</i>						
1803-1822	64	64	31	73	192	176
1823-1842	61	49	32	90	239	265
1843-1862	51	41	22	133	354	452
1863-1882	39	28	8	147	382	1 020
1883-1902	13	10	2	154	446	1 264
<i>Chef-lieu d'arrondissement</i>						
1803-1822	74	58	29	113	104	158
1823-1842	73	52	30	152	119	141
1843-1862	74	42	26	179	129	184
1863-1882	55	34	9	183	143	184
1883-1902	30	9	3	238	178	256
<i>Chef-lieu de canton</i>						
1803-1822	78	81	42	317	331	347
1823-1842	74	72	35	357	423	395
1843-1862	68	57	22	333	494	480
1863-1882	54	40	12	389	479	537
1883-1902	18	9	3	391	524	675
<i>Autres communes</i>						
1803-1822	91	81	51	1 345	1 436	1 452
1823-1842	89	79	40	1 570	1 740	1 817
1843-1862	83	65	26	1 669	2 008	1 975
1863-1882	63	42	13	1 697	1 997	1 705
1883-1902	26	11	4	1 567	1 845	1 802

Tableau 8. Liste des cinq professions les plus fréquentes de chaque catégorie d'analyse

Les effectifs, notés entre parenthèses derrière chaque métier, correspondent au nombre de mentions brutes pour la période 1803-1902.
Tout classement socio-professionnel peut donner lieu à de nombreuses variantes et à de nombreuses discussions. Celui utilisé ici ne prétend pas à une généralisation quelconque. Il a été établi afin d'obtenir des regroupements pour une analyse globale des groupes. La taille de notre échantillon ne permet pas une étude détaillée, mais seulement la mise en évidence de grandes tendances, ce qui ne nécessite pas d'affiner les catégories utilisées.

Pour les hommes
— *artisans* (8 327) : maçon (973), tisserand (896), cordonnier (801), menuisier (710), charpentier (503)
— *commerçants* (1 979) : boulanger (410), négociant (242), boucher (169), marchand (139), chapelier (80)
— *cultivateurs* (14 836) : cultivateur (11 278), laboureur (1 534), signeron (557), propriétaire cultivateur (425), jardinier (413)
— *domestiques* (1 880) : domestique (1 794), valet de chambre (65), garçon domestique (4), serviteur (3), serviteur à pages (3)
— *employés* (1 364) : employé (297), employé de commerce (283), employé des chemins de fer (269), commis (40), garçon de magasin (40)
— *enseignants* (209) : instituteur (180), professeur (17), instituteur adjoint (12), instituteur primaire (6), professeur de musique (6)
— *loi* (198) : notaire (41), clerc de notaire (38), avocat (23), huissier (22), avoué (12), notaire et maire (6)
— *militaires* (577) : gendarme (80), militaire (43), soldat (32), gendarme à cheval (30), ancien militaire (22)
— *ouvriers* (1 107) : ouvrier mineur (112), ouvrier (72), ajusteur (56), ouvrier maçon (54), ouvrier de fabrique (42)
— *ouvriers agricoles* (3 998) : journalier (2 326), manouvrier (553), berger (237), charretier (202), scieur de long (147)
— *propriétaires* (1 230) : propriétaire (1 148), propriétaire rentier (7), propriétaire et maire (6), propriétaire et aubergiste (5), propriétaire foncier (3)
— *santé* (1173) : pharmacien (49), docteur en médecine (33), médecin (22), vétérinaire (14), officier de santé (11)
— *autres métiers* (6 874) : marin (236), manœuvre (223), sans profession (184), cocher (173), mécanicien (139)

Pour les femmes
— *cultivatrices* (5 172) : cultivatrice (4 345), vigneronne (243), jardinière (103), bergère (87), laboureuse (70)
— *domestiques* (4 379) : domestique (2 386), cuisinière (667), servante (566), femme de chambre (206), gageiste (83)
— *employées* (159) : employée de commerce (68), employée (32), demoiselle de magasin (20), caissière (5), receveuse des postes (4)
— *enseignantes* (103) : institutrice (77), professeur de musique (5), institutrice adjointe (4), institutrice communale (3), institutrice privée (3)
— *entretien du linge* (1 404) : lingère (680), blanchisseuse (416), repasseuse (228), ouvrière en linge (36), ravaudeuse (11)
— *fabrication textile* (4 928) : couturière (2 565), fileuse (719), tailleuse (363), tisserande (285), tisseuse (252)
— *journalières* (1 748) : journalière (1 442), manouvrière (216), brassière (52), manouvrière (3)
— *marchandes* (500) : marchande (56), fleuriste (50), épicière (41), aubergiste (40), cabaretière (25)
— *ouvrières non textile* (531) : ouvrière (166), ouvrière de fabrique (78), ouvrière d'usine (34), papetière (24), polisseuse (17)
— *ouvrières du textile* (985) : ouvrière en soie (169), dévideuse (59), ouvrière en robes (54), gantière (44), passementière (42)
— *propriétaires* (617) : propriétaire (461), rentière (110), propriétaire ménagère (2), propriétaire rentière (2), propriétaire foncière (1)
— *sans profession* (8 708) :
— *santé* (44) : sage-femme (26), soigneuse (3), infirmière (3), accoucheuse (3), garde malade (3)
— *autres métiers* (3 060) : ménagère (2 604), salariée (59), occupée au ménage (37), travailleuse (32), vivant de son bien (25)
— *métier non cité dans l'acte* (13 444)

NOTES

1.FLEURY, M. & VALMARY, P., 1957.

2.SCHOFIELD, R., 1968.

3.L'apprentissage de la lecture commençait même souvent par les textes religieux en latin, le but des écoles religieuses étant plus de développer l'enseignement religieux que l'enseignement général. L'écriture était abordée seulement dans une deuxième étape pour un petit nombre d'enfants seulement.

4.FURET, F. & OZOUF, J., 1977.

5.Voir, entre autre, J. S. ALLEN, 1991 ; C.-M. CIPOLLA, 1969 ; P. FLORA, 1983 ; F. FURET & J. OZOUF, 1977 ; J. RUWET & Y. WELLEMANS, 1978 ; R. SCHOFIELD, 1981 ; D. VINCENT, 2000. Sur l'histoire de l'enseignement au XIX^e siècle, en complément de F. FURET & J. OZOUF, 1977, l'ouvrage de F. MAYEUR, 1981, présente une bonne entrée en matière, en particulier du fait de son importante bibliographie.

6.Pour la présentation de « l'enquête 3 000 familles », voir J. DUPÂQUIER & D. KESSLER, 1992.

7.BONNEUIL, N., 1992.

8.Si « l'enquête des 3 000 familles » peut être représentative de la population française par l'utilisation de généalogies descendantes sélectionnées, l'ensemble des actes de mariage, localisés à partir des tables décennales, ne représente qu'un corpus dont la répartition géographique comporte des différences importantes ne garantissant pas la représentativité de la population, en particulier au niveau départemental. De plus, les tables décennales étant classées par ordre alphabétique du nom des maris, un certain nombre de mariages de femmes TRA a échappé aux releveurs, surtout dans les grandes villes. Ainsi, leur nombre est nettement inférieur (12 %) à celui des hommes avec des écarts très importants selon les départements (parfois supérieurs à 30 %). Cependant, pour l'analyse des signatures effectuée ici cette disproportion ne porte pas à conséquence.

9.Lors de la copie des mariages sur fiches, il n'avait pas été demandé aux releveurs d'estimer la qualité des signatures. Une « belle » signature bien calligraphiée aura donc ici le même poids qu'une vague signature informe et d'orthographe plus qu'approximative.

10.Pour collecter les actes de l'état civil, de nombreux bénévoles, généalogistes pour la plupart, ont consulté l'ensemble des tables décennales de la période 1803-1902 (plus de 1 million de tables pour les 3 séries d'actes) pour établir systématiquement les index de naissances, mariages et décès des TRA. Dans une deuxième étape, les informations contenues dans les actes de mariage ont été relevées sur fiches mises au point à cet effet (cf. J.-P. PÉLISSIER, 1985), puis informatisées. Depuis la publication de J. DUPÂQUIER & D. KESSLER, 1992, plusieurs milliers d'actes de mariage de la période 1803-1902 ont été ajoutés au corpus (et de nombreux autres supprimés car étant des doublons, soit un bilan positif de plus de 3 000 actes). L'état du fichier informatique dont nous disposons a nécessité un nouveau contrôle systématique de toutes les données, amenant à de très nombreuses corrections : environ 50 % des actes ont été corrigés, mais à partir des fiches de relevé et non des actes originaux.

11.SÉGALEN, M., 1988.

12.Ces courbes des données annuelles observées en montrent la variabilité. Cette information est en effet nécessaire pour appréhender correctement l'évolution globale du phénomène que l'on ne peut réduire au simple chiffre de la moyenne. De ce fait, le même mode de présentation a été systématiquement repris pour toutes les courbes afin de ne pas oblitérer cette information.

13. Voir notamment F. FURET et J. OZOUF, 1977. En particulier l'évolution du pourcentage des conscrits sachant au moins lire [Pasquet, 1977] confirme la validité de nos données : 1827-29 : 44,8 ; 1831-35 : 52,6 ; 1836-40 : 56,3 ; 1841-45 : 60,0 ; 1846-50 : 64,0 ; 1851-55 : 65,9 ; 1856-60 : 68,9 ; 1861-65 : 73,0 ; 1866-68 : 78,6 ; 1871-75 : 82,1 ; 1876-77 : 84,4 ; 1878-80 : 85,0 ; 1881-83 : 87,0 ; 1884-86 : 88,9 ; 1890-92 : 92,7 ; 1893-96 : 94,4 ; 1903-04 : 96,3 ; 1908 : 96,8.
14. FLEURY, M. & VALMARY, P., 1957.
15. En moyenne, pour l'ensemble de nos données, 14 % des mariages sont célébrés dans les villes qui sont préfectures. Pour la Gironde et le Rhône ces pourcentages s'élèvent respectivement à 35 % et 49 %.
16. Ainsi, par exemple, cette région regroupe beaucoup plus de femmes travaillant dans la fabrication du linge (fileuses, tisserandes, tailleuses,...) que d'autres régions mais avec une population plus rurale que le département voisin de la Somme.
17. Le pourcentage de communes n'étant chef-lieu ni de département, ni d'arrondissement, ni de canton est de 68 % dans le Cantal contre 82 % en Corrèze.
18. Ici encore, l'ouvrage dirigé par F. FURET & J. OZOUF, 1977, présente une bonne synthèse des données connues, avec la plupart des exemples portant sur le XVIII^e siècle mais également, selon les divers contributeurs, avec quelques données pour le XIX^e siècle.
19. Les répartitions en classes sociales prennent généralement en compte le fait d'être établi à son compte ou d'être un employé. Dans la plupart des cas, les informations contenues dans les actes de mariage ne permettent pas de déterminer ce statut. Il nous faut donc nous limiter ici aux grands groupes d'activités basés sur les intitulés observés dans les actes de mariage.
20. DUPÂQUIER, J. & PÉLISSIER, J.-P., 1992.
21. MOTTE, C. & PÉLISSIER, J.-P., 1992.
22. Il ne s'agit pas ici de regrouper l'ensemble des mentions de métiers dans une série de groupes, théoriquement homogènes du point de vue socio-économique, mais de rassembler un certain nombre d'intitulés de profession (ou d'état) caractéristiques de types d'activités afin de mesurer l'illettrisme de ces groupes. Ainsi, certaines activités classées dans « autres métiers » auraient pu être placées dans un autre groupe. Cependant, il nous a semblé préférable d'essayer d'obtenir des groupes plus homogènes au détriment de l'exhaustivité des métiers cités. Un même intitulé présente souvent une variabilité importante. Que l'on songe à ce que recouvre l'appellation « propriétaire » par exemple, Les effectifs réduits des mariages dont nous disposons nous ont obligés à un découpage très grossier en quelques grandes classes. Nous en avons cependant créé également quelques-unes, spécifiques, de faibles effectifs en raison de leur comportement de signature particulier : comme les militaires ou les employé(e)s. Les mentions les plus fréquentes de chaque groupe sont indiquées dans l'Annexe 1.
23. Dans une première analyse, nous avons ventilé ce groupe en artisans ruraux (maréchal-ferrant,...), artisans du bâtiment (maçon,...) et artisans du textile (tisserand,...). Cependant les différences observées entre ces groupes étant faibles, nous avons préféré les regrouper en une seule catégorie afin d'avoir des effectifs plus importants.
24. MOTTE, C. & PÉLISSIER, J.-P., 1992.
25. Au cours du temps, la définition des villes et des villages prend plus ou moins en compte ces critères de taille et d'activité professionnelle. Les dictionnaires suivants montrent l'évolution de ces définitions : le dictionnaire de Furetière de 1690, l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert de 1751, le dictionnaire de l'Académie de 1762, le Littré de 1860-1876, le Petit Larousse Illustré de 1999.

Pour le village : 1690 : « Habitation de paysans qui n'est point fermée de murs, et qui a d'ordinaire une Paroisse ». 1751 : « Assemblage de maisons situées à la campagne, qui pour la plupart sont occupées par des fermiers et des paysans, et où se trouve ordinairement une paroisse, et point de marché ». 1762 : « Lieu non fermé de murailles, composé de maisons de Paysans ». 1860 : « Lieu non fermé de murailles, composé principalement de maisons de paysans ». 1999 : « Groupement d'habitations permanentes dont les habitants, en majorité, sont engagés dans le secteur agricole ».

Pour la ville : 1690 : « Habitation d'un peuple assez nombreux, qui est ordinairement fermée de murailles ». 1751 : « Assemblage de plusieurs maisons disposées par rues, et fermées d'une clôture commune, qui est ordinairement de murs et de fossés. Mais pour définir une ville plus exactement, c'est une enceinte fermée de murailles, qui renferme plusieurs quartiers, des rues, des places publiques, et d'autres édifices ». 1762 : « Assemblage de plusieurs maisons disposées par rues, et fermées d'une clôture commune, qui est ordinairement de murs et de fossés ». 1860 : « Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues, souvent entourées de murs d'enceinte, de remparts, de fossés ». 1999 : « Agglomération relativement importante dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées, notamment dans le domaine tertiaire ».

26. L'utilisation de cette double classification permet d'éviter les problèmes de seuils de population dans la définition des villes sur une durée d'un siècle. Le seul recours à la population entraîne que des communes passent, parfois dans les deux sens, de la catégorie ville à celle de village au cours du temps sans que la nature de la population soit profondément modifiée au moment de ces changements, en particulier au niveau des catégories socio-professionnelles présentes. L'utilisation conjointe d'un autre critère de classification qui est quasiment stable durant toute la période (les créations de cantons ou d'arrondissement sont marginales au XIX^e siècle) permet de confirmer les résultats de cette analyse sur la nature des communes.

27. DUBY, G., 1985.

28. Les calculs ont été réalisés avec le logiciel SPAD du CISIA fondé sur les travaux de J.-P. BENZÉCRI, 1973, 1992.

RÉSUMÉS

Au XIX^e siècle en France, signer son acte de mariage est un indicateur de l'alphabétisation de l'individu. L'étude porte ici sur 45 895 actes de la période 1803-1902 issus d'un corpus national de mariages dont l'un des conjoints porte un patronyme commençant par les lettres TRA (« Enquête 3 000 Familles »). Les analyses ont montré que de nombreux facteurs interviennent dans la capacité à signer. Outre les paramètres classiques de la période : âge des mariés, milieu social (mesuré par la présence d'une signature du père et du métier des mariés), interviennent également l'effet régional et le critère rural-urbain, ainsi que les caractéristiques du centre urbain concerné (taille, rôle administratif). Cependant, l'analyse factorielle sur l'ensemble de ces paramètres indique qu'aucun d'entre eux n'est dominant en raison d'une variabilité individuelle très importante.

An Approach to the Measure of Illiteracy in France. Signatures on Marriage Documents from « the 3 000 Families Survey ». In nineteenth century France signing a marriage document signified literacy. Of the 45,895 documents available between 1803 and 1902, national in scope, this study utilizes those in which one member of couple had a last name starting with the letters TRA (« 3 000 Families Survey »). One finding is that numerous factors account for the ability to sign. Other than the usual parameters: age at marriage, social milieu (guaged by a father's signature and the employment status of bride and groom), there are also the regional effect, the rural-urban criterion, and the characteristics factorial analyses on the ensemble of these parameters indicate that none of them dominate, given a very significant individual variability.

INDEX

Mots-clés : analyse factorielle, histoire culturelle

Index chronologique : XIXe siècle

Index géographique : France

AUTEURS

JEAN-PIERRE PÉLISSIER

INRA, Unité MONA, 65 boulevard de Brandebourg, 94200 Ivry et CNRS, 1 place Aristide Briand,
92190 Meudon.
pelissie@ivry.inra.fr

DANIÈLE RÉBAUDO

INRA, Unité MONA, 65 boulevard de Brandebourg, 94200 Ivry et CNRS, 1 place Aristide Briand,
92190 Meudon.
rebaudo@cnrs-bellevue.fr